SITE NATURA 2000 FR 1100802 « PELOUSES CALCAIRES DU GATINAIS »

Rapport d'activité pour l'animation du site en 2016

Février 2017

Sommaire

I. PREAMBULE 1

I.1. Le document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000 1
I.2. L'animation en 2016 2
a. Les acteurs et le COPIL 2
b. Éléments techniques d'appréciation pour la conduite de l'animation en 2016 3
I.3. Rappels des enjeux et objectifs du Docob 3
a. Les enjeux du site des pelouses calcaires du Gâtinais 3
b. Les objectifs de développement durable 4
c. Les actions de gestion 4
I.4. Missions de la structure animatrice 5

II. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES 5

II.1. Animation des contrats Natura 2000 5
a. Bilan des contrats révolus 6
b. Bilan des contrats en cours en 2016 7
c. Contrats signés 11
d. Conclusion sur les contrats Natura 2000 11
II.2. Les chantiers d'entretien et/ou de restauration 12
a. Les chantiers « organismes de formation » 13
b. Les chantiers bénévoles 13
II.3. Animation des MAEt 13
II.4. Animation de la charte Natura 2000 14
II.5. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers 14
II.6. Animation fonciere 14

III. ÉVALUATION DES INCIDENCES DE PROJETS 15

IV. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES 15

IV.1. Veille ecologique 15
IV.2. Suivis scientifiques 15
a. Évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire 15
b. Suivi des Reptiles 16
c. Suivis des Lépidoptères 16
d. Suivis des Orthoptères 23
e. Autres observations ponctuelles en 2016 23

V. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION 24

V.1. Creation/mise a jour d'outils de communication, media 24
V.2. Prises de contacts avec des partenaires potentiels 24
V.3. Organisation de reunions d'information ou de manifestation 25
V.4. Participation a des manifestations ou reunions sur le territoire 25
V.5. Communication / Animation aupres des scolaires 25
V.6. Participation a la vie du reseau Natura 2000 au-dela du site 25

VI. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE .. 26

VII. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE 26

VII.1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE 26
a. Organisation de réunion(s) du comité de pilotage 26
b. Animation de groupes de travail 26
c. Réunions ou rencontres avec les services de l'état 27
VII.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE 27
VII.3. COMPLEMENTS OU MISE A JOUR DU DOCOB 27
VII.4. ELABORATION DE LA CHARTE 27
VII.5. AUTRES ACTIONS 27

VIII. SYNTHESE 28

BIBLIOGRAPHIE 29

ANNEXES 30

ANNEXE 1. LISTE DES CHANTIERS AYANT EU LIEU AVANT LE 1ER JUIN 2016. 30
ANNEXE 2. LES DIFFERENTS INDICATEURS DE L'ANIMATION EN 2016. 31
ANNEXE 3. LE PANNEAU DE PRESENTATION DU SITE NATURA 2000 POSE DANS LE CADRE DU CONTRAT N°6. 34
ANNEXE 4. EXEMPLE D'UN COMPTE-RENDU DE CHANTIER NATURE « BENEVOLES » 2016. 35
ANNEXE 5. LISTE DES ESPECES D'HETEROCERES RECENSEES GRACE AU SUIVI ANNUEL EN 2016 SUR L'ENSEMBLE DU SITE NATURA 2000 ET LEURS STATUTS (D'APRES MOTHIRON & *AL.*, 1997, 2000 ET 2010). 37
ANNEXE 6. LISTE DES ESPECES DE RHOPALOCERES INVENTORIEES SUR LE SITE NATURA 2000 EN 2016. 46
ANNEXE 7. LISTE DES ESPECES D'ORTHOPTERES OBSERVEES SUR LE SITE NATURA 2000 EN 2016. 48
ANNEXE 8. PLAQUETTE DE COMMUNICATION SUR LE SITE NATURA 2000 ET LA CONTRACTUALISATION (4 VOLETS) 49

Liste des figures

Figure 1. Localisation du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais en Essonne. 1
Figure 2. Localisation des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais. 2
Figure 3. Localisation de la pose des panneaux et barrières dans le cadre du contrat n°6. 9
Figure 4. Grandes Friches est : 11
Figure 5. Grandes Friches est : 11
Figure 6. Chesneaux : 12
Figure 7. Chesneaux : 12
Figure 8. Barrière et panneau installés dans le cadre du contrat n°6. 12
Figure 9. Matériel acheté en 2016 pour la mise en place du protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires. 15
Figure 10. Dispositif de prospection. 17
Figure 11. Les 6 espèces menacées observées lors du suivi Hétérocères en 2016. 20
Figure 12. Quelques espèces de Rhopalocères observées sur le site en 2016. 21
Figure 13. Quelques espèces d'Hétérocères observées lors d'inventaires diurnes en 2016. 22
Figure 14. *Cicadetta montana* 23
Figure 15. *Libelloides longicornis* aux Grandes Friches (Gironville-sur-Essonne). 23
Figure 16. Répartition des différentes phases d'animation en 2016. 28

Liste des tableaux

Tableau I. Code, nom, commune et surface (en ha) des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais. 1
Tableau II. Bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation en 2016. 3
Tableau III. Les habitats et les espèces d'intérêt communautaire au sein du site Natura 2000. 4
Tableau IV. Les actions de gestion identifiées dans le Docob pour le site Natura 2000 « les pelouses calcaires du Gâtinais ». 4
Tableau V. Rendez-vous pris en 2016 dans le cadre de l'animation des contrats Natura 2000. 5
Tableau VI. Résumé des quatre contrats terminés. 6
Tableau VII. Bilan des informations relatives au contrat n°5. 8
Tableau VIII. Bilan des informations relatives au contrat n°6. 9
Tableau IX. Bilan des informations relatives au contrat n°7. 10
Tableau X. Bilan des informations relatives au contrat n°8. 10
Tableau XI. Bilan des informations relatives au contrat n°9. 11
Tableau XII. Rendez-vous pris en 2016 dans le cadre des chantiers nature. 12
Tableau XIII. Bilan des chantiers nature bénévoles en 2016. 13
Tableau XIV. Bilan des prospections par secteurs en 2016. 18
Tableau XV. Nombre d'espèces recensées lors de chaque prospection en 2016. 18
Tableau XVI. Réunions internes ayant eu lieu en 2016. 26
Tableau XVII. Réunions ou rencontres avec les services de l'état en 2016. 27

I. Préambule

I.1. Le document d'objectif (Docob) et le site Natura 2000

Le Docob du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais (n° FR1100802) a été validé le 30 octobre 2006. Le site est classé Natura 2000 au titre de la directive Habitats-Faune-Flore. Ce site est situé au sud-est du département de l'Essonne, en Île-de-France (**Figure 1**). D'une surface totale de 308 ha, il est localisé sur les communes de Champmotteux (49,64 ha), Gironville-sur-Essonne (139,7 ha), Maisse (41,60 ha), Puiselet-le-Marais (7,09 ha) et Valpuiseaux (71,1 ha).

Le contour approximatif du site a été communiqué à la Commission Européenne en 1998. Il comprend 11 secteurs dénommés de A à J (**Tableau I**).

Figure 1. Localisation du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais en Essonne.

Tableau I. Code, nom, commune et surface (en ha) des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

Code du secteur	Nom du secteur	Commune	Surface cadastrale (en ha)
A	L'Eglise	Valpuiseaux	19,17
B	Le Chemin blanc	Valpuiseaux	11,93
C	La Rente	Valpuiseaux	39,45
D	La Vallée aux Morts	Gironville-sur-Essonne	9,42
E	Les Mares	Maisse et Gironville-sur-Essonne	41,60
F	Les Rochettes	Gironville-sur-Essonne	44,39
G	Les Chesneaux et la Justice	Gironville-sur-Essonne	23,83
HN	Les Grandes Friches	Gironville-sur-Essonne	62,11
HS	Le Val Pavat et la Haye Thibaut	Champmotteux	26,19
I	La Roche et Le Change	Champmotteux	23,45
J	La Petite Vallée	Puiselet-le-Marais	7,09
		Total	**308,63**

L'ensemble des secteurs du site Natura 2000 sont représentés sur la **Figure 2**.

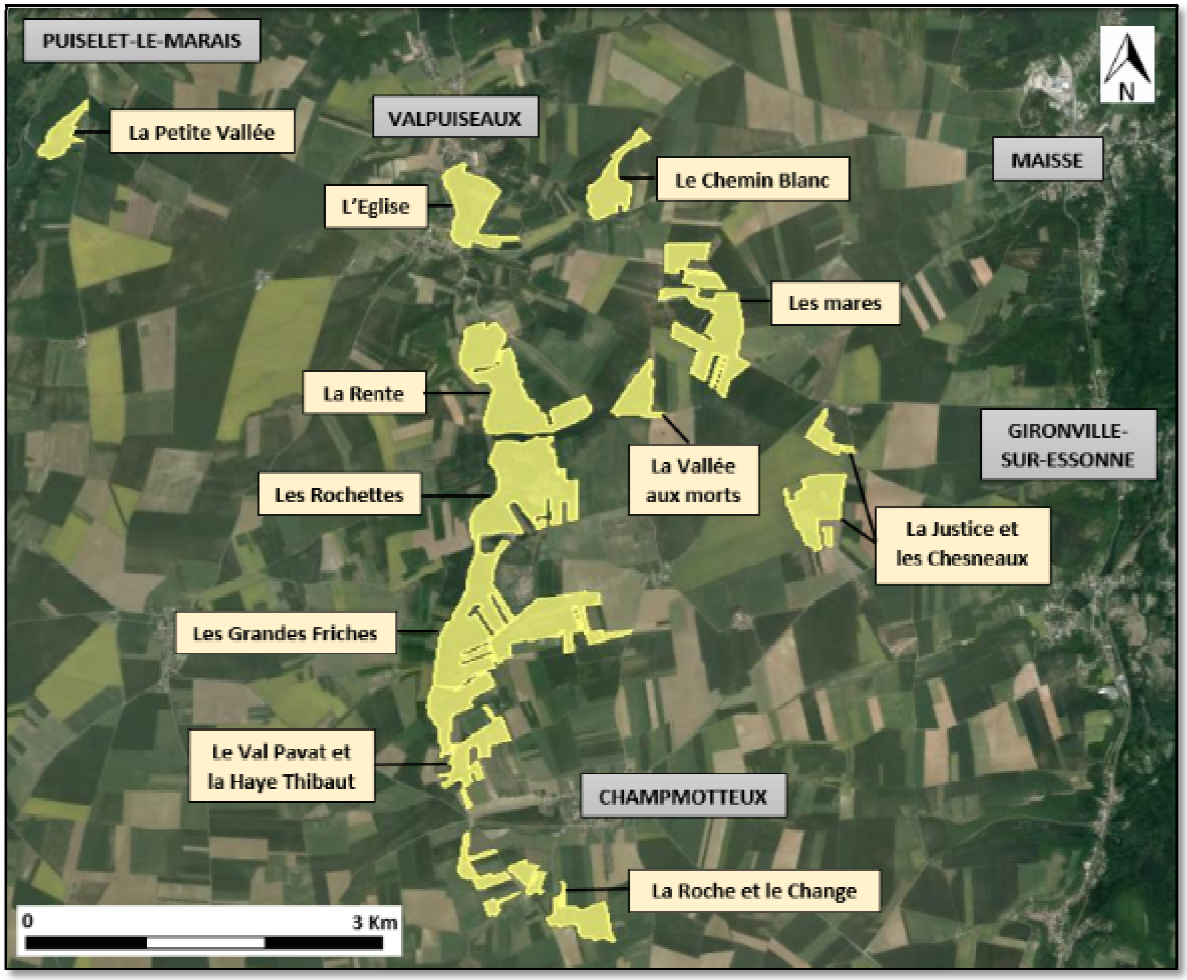

Figure 2. Localisation des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

I.2. L'animation en 2016

a. Les acteurs et le COPIL

Le président du COPIL est le sous-préfet de la préfecture d'Étampes, Mr **Zoheir Bouaouiche.** La structure porteuse est la **DRIEE Île-de-France**, et la structure animatrice est l'association **NaturEssonne**, structure animatrice du site depuis 2006.

NaturEssonne
Clair village
10, place Beaumarchais
91600 SAVIGNY-SUR-ORGE
Tél : 01.69.96.77.75

Suite aux réunions des COPILs qui ont eu lieu le 11 décembre 2015, l'État demeure « structure porteuse » des sites Natura 2000 des Pelouses calcaires du Gâtinais et des Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine et lance un appel d'offres pour poursuivre l'animation de ces sites Natura 2000.

Au début de l'année 2016, NaturEssonne répond à cet appel d'offres et est à nouveau retenue à partir du 1er juin 2016 en tant que structure animatrice du site. Pour la période allant du 1er janvier au 31 mai 2016, l'association a vécu une période d'incertitude liée à la procédure d'appel d'offres. Durant cette période, elle n'a perçu aucun financement mais plusieurs chantiers nature bénévoles ont tout de même eu lieu dans le respect du DOCOB. Ce rapport annuel concerne donc l'activité de 7 mois de travail, et non 12. L'**Annexe 1** présente les chantiers qui ont eu lieu avant le 1er juin 2016.

Une chargée de missions est chargée d'animer le DOCOB du site.

Par ailleurs, l'animation du site est assurée grâce à un groupe de travail interne propre à NaturEssonne (Groupe de Gestion Conservatoire) composé de membres du CA de l'association et d'autres adhérents, qui apportent leur soutien aux chargées de missions.

b. Éléments techniques d'appréciation pour la conduite de l'animation en 2016

Le **Tableau II** dresse le bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation du Docob pour l'année 2016. L'ensemble des indicateurs est disponible en **Annexe 2**. Le temps consacré à l'animation et à la mise en œuvre du Docob représente en théorie un mi-temps de chargé de missions.

Tableau II. Bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation en 2016.

Nature de l'indicateur	Bilan (nombre total)
Kilomètres parcourus	2100
Réunions, sorties, Rendez-vous	40
Nombre d'heures	580,42
Nombre de jours	82,93
Courriers	21
Mails envoyés	457
Appels téléphoniques	127

I.3. Rappels des enjeux et objectifs du Docob

a. Les enjeux du site des pelouses calcaires du Gâtinais

Les **pelouses calcaires** sont des formations herbacées rases se développant dans des endroits chauds et secs sur sols superficiels et filtrants. Déjà peu répandus à l'origine, ces milieux sont **en forte régression**. Sans gestion, ils suivent leur dynamique naturelle et tendent vers le boisement. Par ailleurs, ces habitats sont **menacés** de dégradation et de destruction d'origine anthropique (dépôts de déchets, circulation de quads et de motos, piétinements en masse, etc…). Lorsque la terre est mise à nu, ce milieu très fragile met de nombreuses années à se reconstituer, avec des habitats d'intérêt européen dégradés parfois de manière irréversible. Les pelouses calcaires du Gâtinais constituent donc un milieu à forte valeur patrimoniale et paysagère.

Le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais compte 3 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires, et une espèce d'insecte d'intérêt communautaire (**Tableau III**).

Tableau III. Les habitats et les espèces d'intérêt communautaire au sein du site Natura 2000.

	Code Natura 2000	Nom de l'habitat ou de l'espèce
Habitats	6120	Pelouses calcaires de sables xériques
	6210	Pelouses calcaires sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires
	5130	Formation à Genévrier sur landes ou pelouses Calcaires
Espèce	1078	Écaille chinée

b. Les objectifs de développement durable

- **Conserver** les pelouses ouvertes
- **Restaurer** les pelouses dégradées considérées comme restaurables
- **Préserver** les secteurs (incluant leurs zones ouvertes et boisées) qui composent le site, des dégradations et destructions d'origine humaine.

c. Les actions de gestion

Afin d'atteindre ces objectifs, 9 mesures ont été identifiées dans le Docob (**Tableau IV**).

Tableau IV. Les actions de gestion identifiées dans le Docob pour le site Natura 2000 « les pelouses calcaires du Gâtinais ».

Fiche action	Action	Description
Restauration des habitats	1	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe et broyage de fourrés arbustifs et d'ourlets denses
	2	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe d'éclaircie de pré-bois
	3	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : exploitation de chablis et volis
Entretien des habitats	4	Chantier d'entretien des milieux ouverts : élimination manuelle de repousses de ligneux sur les pelouses ouvertes fragiles
	5	Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts
	6	Chantier d'entretien des milieux ouverts : gyrobroyage ou débroussaillage léger
	7	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
Préservation du territoire	8	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement d'accès
	9	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur le site

I.4. Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et des espèces
- Suivi des évaluations des incidences et veille à la cohérence des politiques publiques
- Information, communication et sensibilisation
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du DOCOB. Le présent document constitue le rapport bilan de l'animation du site pour l'année 2016 (10ème année d'animation).

II. Gestion des habitats et des espèces

II.1. Animation des contrats Natura 2000

L'animation des contrats Natura 2000 consiste à rechercher et démarcher dans un premier temps des bénéficiaires potentiels. Ensuite, il est nécessaire de rechercher des prestataires pour la réalisation des actions de gestion. Et pour finir, il est important d'entretenir les contacts engagés avec les propriétaires.

Le tableau ci-dessous résume les différents rendez-vous pris dans le cadre de l'animation des contrats Natura 2000.

Tableau V. Rendez-vous pris en 2016 dans le cadre de l'animation des contrats Natura 2000.

Date	Objet
16-juin	RDV avec M. Sil (prestataire) aux Grandes Friches et à la Haye Thibaut
11-juil	Rencontre M. Dequéant (prestataire et propriétaire) et M. Denecé (propriétaire) pour signature conventions + suivi pâturage
25-juil	RDV Propriétaires signature conventions
27-juil	Suivi pâturage Grandes Friches
17-août	RDV M. Dequéant visite des secteurs concerné par le contrat n°8
18-août	Suivi pâturage Grandes Friches
25-août	RDV avec le maire de Gironville-sur-Essonne pour lui montrer le pâturage
30-août	RDV A. Fontaine : botaniste sur le secteur pâturé pour diagnostic floristique
22-sept	Terrain Haye Thibaut A. Fontaine et M. Sil pour montage du contrat
05-oct	RDV M. Chappart (propriétaire)
13-oct	RDV DDT 91 pour à la Haye Thibaut pour finaliser le montage du contrat
21-oct	Suivi pâturage aux Grandes Friches après l'attaque de chiens d'origine inconnue
25-nov	RDV avec les exploitants agricoles du secteur de la Haye Thibaut pour caler la mise en œuvre du contrat

a. Bilan des contrats révolus

Quatre contrats sont actuellement terminés. Ils sont présentés dans le **Tableau VI**.

Tableau VI. Résumé des quatre contrats terminés.

Contrats	Contrat n°1 2006 - 2010 91 NA 06 003	Contrat n°2 2006 - 2010 91 NA 06 002	Contrat n°3 2008 - 2012 91 NA 07 0001	Contrat n°4 2011 - 2015 N° 32311D091000002
Bénéficiaires	Pro Natura Île-de-France.	Pro Natura Île-de-France.	Pro Natura Île-de-France.	SCEA DU PARC
Propriétaires	CREN (Pro Natura Île-de-France).	CREN (Pro Natura Île-de-France).	CREN (Pro Natura Île-de-France) et 3 propriétaires privés	SCEA DU PARC
Montant total	2 172,44 €	9 963,44 €	7 834,40 €	5 250,00 €
Signature	15/12/2006	15/12/2006	06/12/2007	07/06/2011
Actions prévues	-Restauration et entretien du secteur du Change et de la Roche (Champmotteux) - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes.	-Restauration et entretien du secteur sud de la Haye Thibaut (Champmotteux) - Coupe ou broyage de restauration de fourrés arbustifs et d'ourlets - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes.	-Restauration et entretien du secteur des Grandes Friches ouest (Gironville-sur-Essonne) - Coupe d'éclaircie de pré-bois - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes.	-Restauration et entretien des Rochettes et des Grandes Friches-Est (Gironville-sur-Essonne) - Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe et broyage de fourrés arbustifs et d'ourlets denses - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes
Habitat / Espèce concernés	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles
Surface ou nb	1.1 ha	3.43 ha	4.38 ha	4.7 ha
Mesures du Docob liées	Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R	Action 6 - A32305R	Action 2 - A32301P Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R	Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R
Avancement	A pris fin en décembre 2010.	A pris fin en décembre 2010.	Réalisation de la dernière action durant l'hiver 2011-2012, et clôture du contrat.	

b. Bilan des contrats en cours en 2016

La chargée de missions est responsable de la mise en œuvre et du suivi du contrat signé, c'est pourquoi des échanges réguliers avec le propriétaire sont effectués. Elle effectue également une assistance et un suivi technique auprès du propriétaire et auprès du prestataire pour la réalisation des travaux.

En 2016, deux précédents contrats étaient encore en cours :

- contrat n°5 : Fauche / broyage d'entretien de pelouses réouvertes, avec exportation sur les Rochettes, Grandes Friches Est et Ouest, Chesneaux, Vallée aux morts et Val Pavat sur 14,2 ha (fin de gestion 2015 et engagement jusqu'en 2016) (**Tableau VII**)
- contrat n°6 : Pose de panneaux d'informations et de barrières (**Tableau VIII**). Toutes les actions ont été réalisées en 2013 (engagement jusqu'en 2016).

À cette liste s'ajoutent les nouveaux contrats signés en 2016 :

- contrat n°7 (**Tableau IX**) : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts, aux Grandes Friches sur 2,11 ha,
- contrat n°8 (**Tableau X**): Fauche et broyage d'entretien de pelouses réouvertes sur 11,1 ha,

Tableau VII. Bilan des informations relatives au contrat n°5.

Contrat	N°32312D091000001	Contrat n°5	2012 - 2016
Bénéficiaire	SCEA DU PARC		
Propriétaires	SCEA DU PARC 3 propriétaires privés dont le CREN Pro Natura Île-de-France		
Montant total	14 093,66 € TTC, *Remarque* : pour atteindre une gestion optimale, le prestataire s'est muni d'une machine spécialisée : un gyrobroyeur-exportateur d'une valeur de 13 156 euros TTC.		
Date signature	28/06/2012		
Actions prévues	Restauration et entretien des secteurs : Rochettes, Grandes Friches Est et Ouest, Chesneaux, Vallée aux morts et Val Pavat (Gironville-sur-Essonne, Champmotteux) -Fauche / broyage d'entretien de pelouses réouvertes, avec exportation.		
Habitat concerné	Pelouses calcicoles		
Surface ou nb	Surface totale gérée cumulée = 18,7 ha (surface totale gérée = 14,2 ha).		
Mesures du Docob liées	Action 5 - A32304R Action 6 - A32305R		
Avancement	▪ **Année 1 (2012-2013) :** Suite à des délais de commande du gyrobroyeur-exportateur, les premiers travaux ont débuté à la mi-janvier 2013. - *Rochettes* = 2 passages successifs sur une zone : broyeur forestier puis broyeur-exportateur (0.9 ha) + 1 passage en bandes : broyeur-exportateur (2.2ha → la moitié de la zone, le reste sera réalisé l'année suivante) - *Grandes Friches Ouest* = sur une zone : 2 passages successifs : broyeur forestier sur 0.2ha puis broyeur-exportateur sur 0.6ha. - *Chesneaux* = sur une zone : 2 passages successifs broyeur forestier sur 0.2ha puis broyeur-exportateur sur 0.7ha + sur une autre zone : 1 passage en bandes broyeur-exportateur sur 2.8ha.		
	▪ **Année 2 (2013-2014) :** Les travaux ont débuté en décembre. - *Rochettes* = 2ème passage en bandes broyeur-exportateur sur 2.2ha. + une autre zone : 1 passage : broyeur-exportateur sur 0.7ha (non réalisé sur la totalité en raison des conditions météorologiques). - *Chesneaux* = 2ème passage en bandes broyeur-exportateur sur 2.8ha. - *Vallée aux morts* = 1 passage broyeur-exportateur sur 0.4ha. - *Grandes Friches Est* = 1 passage broyeur-exportateur sur 1.7ha. - *Grandes Friches Ouest* = 1 passage broyeur-exportateur sur 1ha (initialement prévu en 2012).		
	▪ **Année 3 (2014-2015 → dernières actions de gestion) :** - *Rochettes* = 2ème passage broyeur-exportateur sur 0,9ha + 1 passage : broyeur-exportateur sur 0.7ha (prévu en 2013). - *Chesneaux* = 2ème passage broyeur-exportateur sur 0,7ha. - *Grandes Friches Est* = 2ème passage broyeur-exportateur sur 1,7ha - *Grandes Friches Ouest* = 2ème passage broyeur-exportateur sur 1ha. - *Val Pavat et la Haie Thibaut* = 1 passage broyeur-exportateur sur 1ha.		

Tableau VIII. Bilan des informations relatives au contrat n°6.

Contrat	OSIRIS : 323.13.D.091.000002	Contrat n°6	2013 - 2017
Bénéficiaire	SCEA DU PARC - Mr Dequeant		
Propriétaires	SCEA DU PARC + Pro Natura Île-de-France		
Montant total	2858.44 € TTC		
Date signature	17/04/2013		
Actions prévues	Pose de panneaux et barrières		
Habitat / Espèces concernés	Pelouses calcicoles		
Surface ou nb	6 barrières et 8 panneaux		
Mesures du Docob liées	Action 8 – A.323.24.P. Action 9 – A.323.26.P.		
Avancement	▪ **Année 1 (2013) : Période d'intervention = toutes les barrières et panneaux ont été installés durant l'hiver 2013-2014.** - Pose des barrières (5) et des panneaux (5) sur celles-ci. Une barrière n'a pas été installée cette année, sa localisation sera déterminée ultérieurement en fonction des besoins. - Pose de panneaux seuls ou sur une barrière déjà existante (3).		

La pose de panneaux de présentation du site Natura 2000 vise à informer le public et limiter ainsi son impact (**Annexe 3**). De même, les barrières ont pour objectif de limiter l'accès au site notamment les véhicules à moteur. La localisation de la pose des panneaux et barrières est visible sur la **Figure 3**.

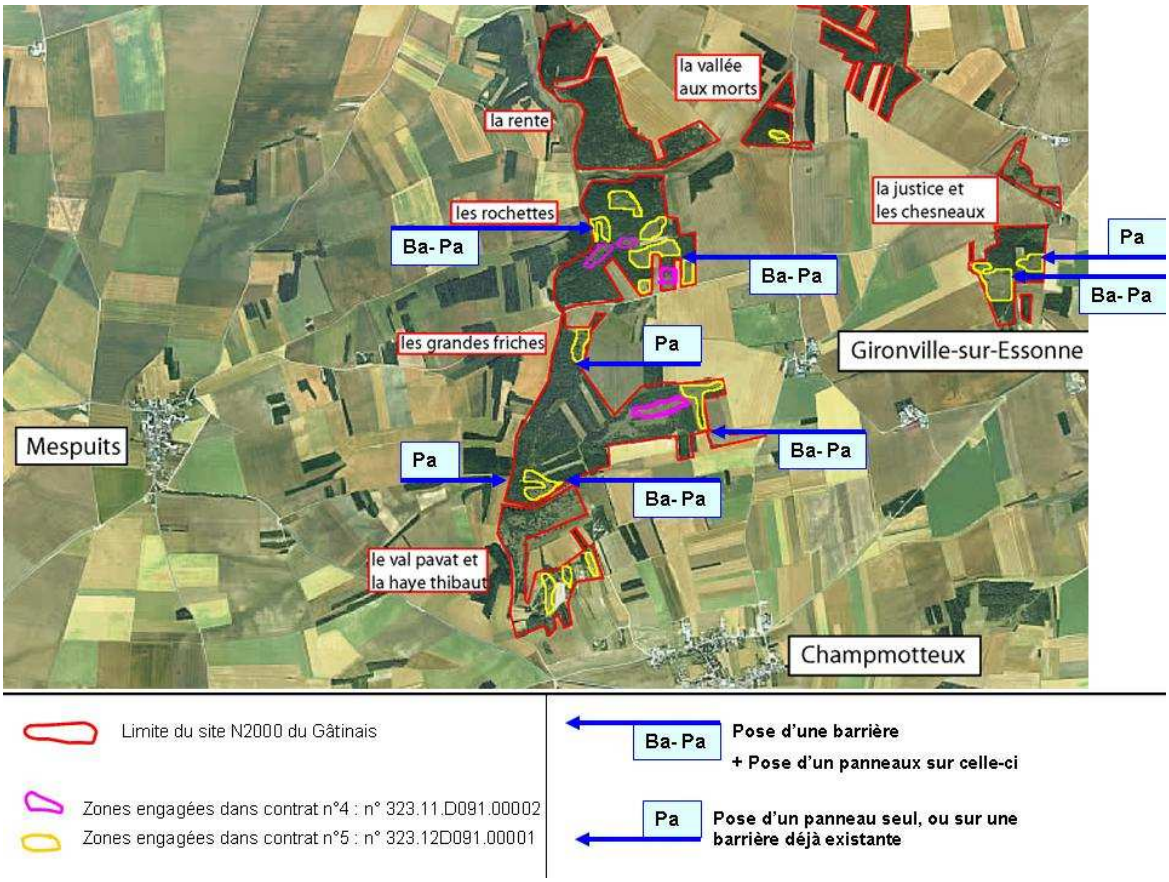

Figure 3. Localisation de la pose des panneaux et barrières dans le cadre du contrat n°6.

Tableau IX. Bilan des informations relatives au contrat n°7.

Contrat		Contrat n°7	2016-2020
Bénéficiaire	Pro Natura Île-de-France.		
Propriétaires	Pro Natura Île-de-France + un propriétaire privé		
Montant total	15 024,24 € TTC		
Date signature	30/06/2016		
Actions prévues	Pâturage ovin		
Habitat concerné	Pelouses calcicoles		
Surface ou nb	2,11 ha		
Mesures du Docob	Action 7 = A.323.03.R : « Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique »		
Avancement	▪ **Année 1 (2016) :** pâturage ovin de juillet à octobre		

Tableau X. Bilan des informations relatives au contrat n°8.

Contrat		Contrat n°8	2016-2020
Bénéficiaire	SCEA DU PARC - Mr Dequeant		
Propriétaires	SCEA DU PARC - Mr Dequeant + 2 propriétaires privés		
Montant total	19 032 € TTC		
Date signature	30/06/2016		
Actions prévues	Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes : - « Broyage grossier » = Gyrobroyage avec gyrobroyeur forestier - « Broyage avec export » = Gyrobroyage et exportation, avec gyrobroyeur-exportateur - « Broyage avec export en bandes de 6 mètres » (+ lisières) = Gyrobroyage plus exportation, avec un gyrobroyeur-exportateur		
Habitat concerné	Pelouses calcicoles		
Surface ou nb	11,1 ha		
Mesures du Docob	Action n° 6 = A.323.05.R : « Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes »		
Avancement	▪ **Année 1 (2016) : Période d'intervention = hiver 2016-2017.** Les premiers travaux ont débuté en janvier 2017. - *Rochettes* = Broyage avec export en bandes de 6 mètres (+ lisières) sur 2,2 ha + Broyage avec export sur 0,5 ha - *Grandes Friches Est* = Broyage + export de 3,5 ha sur 4,1 ha prévus - *Chesneaux/Justice* = Broyage avec export en bandes de 6 mètres (+ lisières) de 5,12 ha) À finir en 2017-2018 : - *Vallée aux morts* = Broyage avec export sur 0,4 ha -une partie des *Grandes Friches Est*		

c. Contrats signés

3 contrats ont été signés en 2016 :

- Le contrat n°7 (**Tableau IX**) : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts, aux Grandes Friches sur 2,11 ha,
- Le contrat n°8 (**Tableau X**): Fauche et broyage d'entretien de pelouses réouvertes sur 11,1 ha,
- Le contrat n°9 (**Tableau XI**) : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts, à la Haye Thibaut sur 1,14 ha.

Tableau XI. Bilan des informations relatives au contrat n°9.

Contrat		Contrat n°9	2017-2021
Bénéficiaire	Pro Natura Île-de-France.		
Propriétaires	Pro Natura Île-de-France + un propriétaire privé		
Montant total	15 594,2 € TTC		
Date signature	01/11/2016		
Actions prévues	Pâturage ovin + pose de panneaux d'informations		
Habitat concerné	Pelouses calcicoles		
Surface ou nb	1,14 ha		
Mesures du Docob	Action 7 = A.323.03.R : « Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique » Action 9 – A.323.26.P. : « Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact »		
Avancement	▪ **Année 1 (2017) :** pâturage ovin de mai à novembre		

d. Conclusion sur les contrats Natura 2000

Les résultats obtenus via les derniers contrats sont très satisfaisants. En effet, le passage du gyrobroyeur-exportateur permet de limiter la colonisation des milieux ouverts par des espèces ligneuses et de contrôler le développement des graminées, tout en limitant la quantité de déchets végétaux laissés au sol (**Figures 4 et 5**).

Figure 4. Grandes Friches est : avant travaux.

Figure 5. Grandes Friches est : après travaux.

Sur les parcelles peu dégradées, il est très intéressant de procéder à une fauche en bandes pour les actions d'entretien plutôt qu'une fauche sur la totalité de la parcelle (**Figures 6 et 7**). Cela permet de maintenir des zones refuges pour préserver la biodiversité du site. Cette méthode sera donc de nouveau utilisée dans les prochains contrats de fauche mécanique.

Il s'avère que la pose des barrières et des panneaux informatifs a un réel impact sur la fréquentation des parcelles concernées (**Figure 8**).

Figure 6. Chesneaux : avant travaux.

Figure 7. Chesneaux : après travaux.

Figure 8. Barrière et panneau installés dans le cadre du contrat n°6.

Cependant les possibilités d'action via les contrats Natura 2000, restent limitées sur certains secteurs car peu de propriétaires sont prêts à s'engager et à avancer les financements pour la réalisation des travaux. L'administration est, en plus, confrontée à des problèmes avec le logiciel de paiement OSIRIS, ce qui retarde encore davantage les remboursements.

Face à cette difficulté et à la nécessité d'entretenir et/ou de restaurer ces milieux au vu des enjeux écologiques du site, une alternative est proposée aux propriétaires des parcelles présentes sur le site Natura 2000.

En effet, des chantiers d'entretien et/ou de restauration sont organisés soit avec des adhérents bénévoles de l'association NaturEssonne, soit avec des étudiants dans le cadre de leur formation.

Les chantiers nature permettent également de mener des actions de sensibilisation auprès des participants (grand public et étudiants) ainsi qu'auprès d'un public plus large via des articles dans la presse.

II.2. Les chantiers d'entretien et/ou de restauration

Les actions mises en place dans le cadre des chantiers nature pour restaurer les pelouses calcicoles (coupes d'arbres) doivent être complétées par des actions d'entretien pour maintenir les milieux ouverts (coupe de Pins sylvestres et débroussaillage de ligneux envahissant la pelouse). Si aucune gestion n'est effectuée suite à une action de restauration, l'état de pelouse ne pourra être retrouvé si l'état de dégradation de la zone est trop avancé.

Le tableau ci-dessous présente les différents rendez-vous et sorties ayant eu lieu en 2016 dans le cadre des chantiers nature. Les chantiers nature sont présentés à la page suivante.

Tableau XII. Rendez-vous pris en 2016 dans le cadre des chantiers nature.

Date	Objet
19-juil	Terrain Gâtinais repérage Chantiers
21-juil	Préparation chantier Valpuiseaux (Église)
05-sept	RDV maire de Valpuiseaux pour préparation chantier sur le secteur l'Église
15-sept	Terrain préparation chantiers Grandes Friches et Église
16-sept	Terrain aux Rochettes pour préparation chantier
29-sept	Terrain préparation chantiers
19-oct	RDV M. Demollière (propriétaire) aux Rochettes

a. Les chantiers « organismes de formation »

Des chantiers sont réalisés avec les élèves du **lycée privé « LA SALLE IGNY Saint-Nicolas »** basé à Igny (depuis 2010) et l'**école « TECOMAH »** située à Jouy-en-Josas (depuis 2014). Ces chantiers « organismes de formation » sont effectués dans le cadre d'une convention de partenariat établie entre NaturEssonne et ces établissements.

Ces partenariats ont pour objectifs (i) de contribuer à la formation qui est dispensée aux élèves, en leur donnant l'occasion de se préparer à leur future activité professionnelle, (ii) d'associer des établissements à des actions de conservation et de valorisation de la biodiversité et (iii) de réaliser des travaux de gestion spécifiques que les capacités et disponibilités de ces établissements permettent de mener.

Deux chantiers « organismes de formation » ont été effectués en 2016 :

- Le 9 février 2016 sur le secteur des Grandes Friches : coupe de ligneux et débroussaillage avec le **lycée privé « LA SALLE IGNY Saint-Nicolas »**
- le 9 décembre 2016 sur le secteur des Grandes Friches : coupe de ligneux et débroussaillage avec l'**école « TECOMAH »**

b. Les chantiers bénévoles

Grâce à la motivation des bénévoles qui souhaitent s'impliquer dans la gestion des pelouses, nous avons pu mener de nombreuses actions. De plus, certaines actions manuelles sont nécessaires pour compléter celles effectuées dans le cadre des contrats de manière mécanique. Chaque chantier nature fait l'objet d'un compte-rendu (un exemple en **Annexe 4**).

Au total, 5 chantiers bénévoles ont été organisés après le 1er juin 2016 (**Tableau XIII**) dont un chantier d'assistance technique pour la pose de clôtures.

Tableau XIII. Bilan des chantiers nature bénévoles en 2016.

Secteur	Commune	Propriétaire	Surface gérée (ha)	Intervenants	Actions	Date
Grandes Friches Ouest	Gironville-sur-Essonne	Pro Natura Île-de-France		Bénévoles	Entretien pour pose de clôtures	23/06/2016
Haye Thibaut	Champmotteux	Pro Natura Île-de-France	0,19	Bénévoles	Entretien	07/10/2016
Haye Thibaut	Champmotteux	Pro Natura Île-de-France	0,19	Bénévoles	Entretien	10/11/2016
Église	Valpuiseaux	Commune de Valpuiseaux	0,1	Bénévoles	Restauration	26/11/2016
Grandes Friches Ouest	Gironville-sur-Essonne	Pro Natura Île-de-France	0,271	Bénévoles + Lycée	Entretien	09/12/2016

Les chantiers ayant eu lieu avant le 1er juin 2016 sont présentés en **Annexe 1**.

D'autres chantiers sont prévus début 2017.

II.3. Animation des MAEt

Aucune animation de MAEt en 2016.

II.4. Animation de la charte Natura 2000

En 2016, la charte a été présentée lors des diverses animations de sensibilisation et lors de rencontres avec de nouveaux propriétaires. Aucune signature de charte n'a eu lieu en 2016.

II.5. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Pas d'animation pour la gestion avec d'autres outils financiers en 2016.

II.6. Animation foncière

Des demandes de registre cadastral (parcellaire) ont été effectuées en 2016 aux mairies du site Natura 2000 de façon à mettre à jour les informations sur les propriétaires et dans le cadre de projets de contrat.

III. Évaluation des incidences de projets

Il n'y pas eu de dossiers d'évaluation des incidences en 2016.

IV. Suivis scientifiques et techniques

IV.1. Veille écologique

Une veille écologique est mise en place sur le site avec pour objectifs de :

- Surveiller les secteurs et constater d'éventuelles dégradations des habitats
- Assurer une présence de la structure animatrice sur le territoire.

En 2016, une trentaine de visites de terrain ont été effectuées sur l'ensemble des sous-sites. Au cours de ces visites plusieurs problèmes ont été rapportés aux services de l'état (labourage aux Rochettes sur une parcelle de Pro Natura, perturbation du pâturage par des chiens d'origine inconnue aux Grandes Friches Ouest, passage de quads et motos, dépôts de déchets,…).

IV.2. Suivis scientifiques

a. *Évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire*

Le nouveau protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats a été rédigé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), en collaboration avec la DRIEE et les animatrices de trois sites Natura 2000 (« pelouses calcaires du Gâtinais », « Haute Vallée de la Juine » et « Haute Vallée de l'Essonne »). Ce nouveau protocole est alors commun aux trois sites Natura 2000. Il vise à évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. C'est un outil qui permettra de suivre l'évolution des sites et d'y appliquer la gestion adaptée.

En 2016, ce protocole n'a pas été mis en place en raison du commencement tardif de l'animation du site (en juin). Par contre, du matériel a été acheté pour sa mise en place en 2017:

- Des bornes FENO avec ancrage dans le sol et des têtes de bornes en granit (**Figure 9**)
- Un mètre arpenteur de 100 mètres
- Une boussole
- Des piquets en bois
- Des briques percées

Figure 9. Matériel acheté en 2016 pour la mise en place du protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires.

Le 20 décembre 2016, une sortie a eu lieu pour repérer une zone qui pourrait bénéficier de ce suivi et tester une partie du matériel qui a été acheté (briques percées).

b. Suivi des Reptiles

En 2014, un suivi « reptiles » avait été mis en place, en utilisant le protocole POP reptile. En 2016, un transect a été suivi sur le sous-site des Rochettes. Aucun reptiles n'a été observé (prospection tard dans la saison).

Des prospections ponctuelles ont aussi été réalisées et ont permis d'observer des individus d'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) à la Haye Thibaut et aux Grandes Friches.

c. Suivis des Lépidoptères

En 2015, un programme de suivi des Lépidoptères (Rhopalocères et Hétérocères) a été réalisé sur le site Natura 2000 avec l'aide de spécialistes ainsi que de plusieurs bénévoles sans qui ce projet n'aurait pu avoir lieu. Ce programme visait à mettre à jour les inventaires réalisés il y a une quinzaine d'années sur le secteur et à comparer les données pour étudier l'évolution des espèces présentes et faire le lien avec les actions de gestion mises en place.

❖ Suivis nocturnes pour recenser les Hétérocères (Ferriot *et al.* 2017)

Initié en 2015 par Lucile Ferriot (Chargée de mission Natura 2000 à NaturEssonne en 2015, bénévole et adhérente à l'association en 2016), ce suivi a été poursuivi en 2016. Cette action est davantage bénévole que salariée.

Méthodologie

Le but des prospections menées lors de la première année de lancement de la campagne d'inventaires (2015) était de couvrir l'ensemble du site en réalisant des inventaires sur les différents sous-sites. Plusieurs paramètres ont alors été pris en compte pour choisir les secteurs et les dates d'intervention:

- l'autorisation des propriétaires pour prospecter le site (en veillant à ne pas perturber les activités liées au site telles que des actions ponctuelles de prospections nocturnes par exemple),
- les possibilités d'accès au site (avec le matériel encombrant),
- les conditions météorologiques[1] (conditions idéales: absence de vent et d'humidité, températures de saison),
- le calendrier lunaire (prospections en période de nouvelle lune uniquement, afin de limiter la concurrence de la lumière de la lune avec la lumière de la lampe UV),
- les disponibilités des bénévoles.

[1] *L'intégralité de l'activité biologique des insectes (rythmes nycthéméraux, cycles de métamorphoses, successions des générations) est liée étroitement au climat et par conséquent les irrégularités de ce dernier se répercutent directement sur la dynamique des populations des insectes. Le résultat des prospections est fortement influencé par les conditions météorologiques lors des inventaires. Il est donc important de viser les conditions les plus favorables tout en tenant compte du calendrier lunaire.*

En **2015**, un calendrier a été établi avec pour objectif de programmer **trois prospections nocturnes par mois** de mars à octobre, afin de détecter les espèces précoces et tardives. Les conditions météorologiques de l'année 2015 ont permis une bonne exécution de ce calendrier (seul le mois de mai avait fait l'objet de deux sorties et une sortie avait été rajoutée en novembre). Au total, 24 relevés nocturnes ont été effectués en 2015 sur 6 sous-sites. Les sous-sites des Chesneaux, Rochettes et Grandes Friches ont été déclinés en secteurs (nord, sud, est, ouest et centre).

En **2016**, l'objectif était de couvrir l'ensemble des secteurs au rythme d'**une soirée de prospection par mois** de mars à octobre, en visant les secteurs les plus riches inventoriés en 2015. Le printemps pluvieux a rendu certains sites inaccessibles (les Chesneaux par exemple), mais l'objectif de réalisation d'une sortie par mois a été atteint.

La salariée a participé à 2 suivis des Hétérocères le 8 juin et le 1er septembre.

Les relevés des lépidoptères à activité nocturne nécessitent l'usage d'un **dispositif lumineux** via une lampe à vapeur de mercure branchée sur un générateur portatif (groupe électrogène) et placée sur un drap blanc étendu au sol destiné à réfléchir les rayons attractifs (cela facilite également la perception des différents individus posés sur le drap) (**Figure 10**).

Figure 10. Dispositif de prospection.

Beaucoup d'insectes nocturnes sont attirés par les sources lumineuses, et notamment par le rayonnement ultra-violet. C'est pourquoi il est préférable de réaliser ces inventaires en période de nouvelle lune, afin de limiter la concurrence de la lumière de la lune.

Les **statuts** pris en compte dans l'analyse des données sont ceux attribués à chaque espèce dans les inventaires commentés d'Île-de-France (Mothiron *et al*, 1997, 2001 et 2010). Ces statuts ne sont valables qu'en Île-de-France. La terminologie utilisée pour les statuts s'inspire de celle de l'U.I.C.N. (The U.I.C.N. Invertebrate Red Data Book, 1983). Ces statuts permettent de caractériser la vulnérabilité de l'espèce et par conséquent l'urgence de la protection de ses biotopes. Toutes les espèces n'ont pas de statut et notamment les micro-Hétérocères. D'après Mothiron, les statuts pris en compte sont définis ainsi :

Menacé : espèce dont la survie est incertaine si les menaces actuelles continuent d'opérer. Dans la pratique, cette catégorie regroupe des espèces très peu observées, fréquemment liées à un milieu en forte régression. On n'en connait souvent que peu de populations, isolées les unes des autres.

Vulnérable : espèce ayant connu une régression significative dans un passé récent qui laisse supposer une évolution vers le statut «menacé» si les causes de la régression persistent ou s'amplifient. En Île-de-France, c'est le cas notamment de nombreuses espèces forestières qui ont déserté les bois surexploités de la banlieue pour ne plus subsister que dans les grands massifs où elles peuvent encore être localement communes. Notons bien que vulnérable ne signifie pas «rare partout».

Non menacé : cas où rien ne laisse supposer à court terme une régression de l'espèce. Parfois même, elle s'est tellement bien adaptée aux «biotopes contemporains» qu'on se demande comment on pourrait la faire reculer.

Migrateur : ne se reproduit probablement pas en continu en Île-de-France, mais s'y rencontre plus ou moins régulièrement au cours de ses déplacements migratoires, ou à la suite de ceux-ci s'il y a établissement de colonies temporaires.

En 2015 et 2016, le programme de suivis a été mis en place par Lucile Ferriot (chargée de missions à NaturEssonne en charge de l'animation du site Natura 2000 en 2015/ bénévole et adhérente à NaturEssonne en 2016) en collaboration avec Gérard Luquet (Maître de Conférences retraité du Laboratoire d'Entomologie, travailleur bénévole au Muséum National d'Histoire Naturelle, Service du Patrimoine Naturel, Direction Déléguée au Développement Durable, à la Conservation de la Nature et à l'Expertise) et Jean-Pierre Morizot (bénévole et adhérent à NaturEssonne).

Par ailleurs, deux spécialistes ont également été sollicités régulièrement pour confirmer l'identification sur photographies des espèces délicates : Philippe Mothiron (Lépinet) et Alexis Borges (Office Pour les Insectes et leur Environnement).

Le suivi a également suscité l'intérêt et le soutien de plusieurs personnes venues participer une ou plusieurs fois aux suivis réalisés en 2015 et 2016.

Résultats

En 2016, 8 sorties ont été organisées sur 5 sous-sites (**Tableau XIV**.).

Tableau XIV. Bilan des prospections par secteurs en 2016.

Sous-sites	Secteurs	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Total
Eglise	Eglise			1				1	1	3
Grandes Friches	Grandes Friches Ouest						1			1
Haye Thibaut	Haye Thibaut	1				1				2
Roche	Roche		1							1
Rochettes	Rochettes Ouest				1					1
Total		1	1	1	1	1	1	1	1	8

Au total, 225 espèces[2] ont été recensées sur l'ensemble des secteurs, lors des inventaires nocturnes réalisés en 2016 via le dispositif lumineux (liste des espèces en **Annexe 5**). Le **Tableau XV** présente le nombre d'espèces recensées lors de chaque prospection.

Tableau XV. Nombre d'espèces recensées lors de chaque prospection en 2016.

Mois	Date	Secteurs	Nombre d'espèces
Mars	18 mars	La Haye Thibaut	11
Avril	8 avril	La Roche	8
Mai	6 mai	L'Église	41
Juin	8 juin	Les Rochettes Ouest	54
Juillet	2 juillet	La Haye Thibaut	58
Août	5 août	Les Grandes Friches Ouest	66
Septembre	1er septembre	L'Église	74
Octobre	7 octobre	L'Église	26

[2] *Bien que la majorité des données aient été analysées, les résultats qui figurent dans ce rapport ne correspondent pas à l'intégralité des données, certaines identifications nécessitant un examen plus approfondi via l'étude des Genitalia notamment, étant encore en cours lors de la rédaction du présent rapport.*

Parmi les observations effectuées en 2016, on compte 6 espèces jugées «menacées», 33 espèces «vulnérables», 2 espèces migratrices et 127 espèces «non menacées ».

Six espèces incluses dans la catégorie «menacé » ont été observées sur le site en 2016 : *Colostygia multistragaria*, *Ennomos erosaria*, *Peribatodes ilicaria*, *Apamea epomidion*, *Apamea syriaca* et *Hada plebeja* (= *Hada nana*).

Colostygia multistragaria (la Cidarie pointillée) est une espèce précoce dont les imagos (adultes) volent au tout début du printemps. Sa répartition est extrêmement morcelée dans la moitié nord de la France, et très localisée en Île-de-France. Cette espèce est connue des coteaux du secteur d'Étampes et notamment des pelouses calcicoles de Valpuiseaux (com. Pers. Philippe Mothiron et Gérard Luquet). Lors des relevés 2015, elle a été observée en mars sur deux secteurs du site Natura 2000 : le site de l'Église (Valpuiseaux) et la Haye Thibaut (Champmotteux). Les suivis 2016 ont permis de confirmer sa présence sur le secteur de la Haye Thibaut à Champmotteux, une nouvelle localité pour l'espèce au niveau régional. On notera que sa chenille se nourrit sur divers Gaillets (Mothiron, en ligne).

Ennomos erosaria (l'Ennomos rongée), dont la chenille se nourrit sur les chênes et d'autres feuillus (Mothiron, en ligne), est une espèce qui a connu un déclin rapide à la fin des années70 et qui a été très peu mentionnée à partir de 1982 (Mothiron, 2001; Cettia-IDF). Au cours des prospections 2015, l'espèce avait été observée à plusieurs reprises sur différents secteurs: en juin sur Les Rochettes ouest (Gironville-sur-Essonne), en juillet et en septembre sur l'Église (Valpuiseaux), en octobre sur les Chesneaux Nord (Gironville-sur-Essonne) et les Grandes Friches ouest (Gironville-sur-Essonne). Lors des relevés 2016, elle a été vue de nouveau sur le site de l'Église en septembre.

Peribatodes ilicaria (la Boarmie de l'Yeuse) est également une espèce considérée comme «menacée». Celle-ci apprécie les milieux secs et chauds et sa chenille se nourrit sur divers arbres et arbustes (Mothiron, en ligne). Sa présence est très localisée en Île-de-France (Mothiron, 2001;Cettia-IDF). En 2015, elle avait été observée en août sur le secteur de la Haye Thibaut (Champmotteux) et des Chesneaux sud (Gironville-sur-Essonne), ainsi qu'en septembre sur l'Église (Valpuiseaux).En septembre 2016, elle a été revue sur l'Église.

Apamea epomidion (la Noctuelle Hépatique) est très localisée en Île-de-France et n'était à priori pas connue du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais. Elle a été observée pour la première fois sur le site en juin 2016 sur le secteur des Rochettes Ouest (Gironville-sur-Essonne). La chenille de l'espèce se nourrit sur plusieurs Graminées (*Festuca, Brachypodium*...).

Apamea syriaca (= *Abromias tallosi*, l'Abromiade des steppes) est une espèce qui n'était connue que des pelouses calcicoles du sud de l'Essonne et qui a été mentionnée pour la première fois en 2016 en Seine-et-Marne (par Axel Dehalleux) (Mothiron, 2001; Cettia-IDF).En 2015, elle a été observée 5 fois sur le site Natura 2000 lors des relevés nocturnes : en juin sur les Grandes Friches est (Gironville-sur-Essonne) et la Haye Thibaut (Champmotteux), ainsi qu'en juillet sur l'Église (Valpuiseaux), les Grandes Friches ouest (Gironville-sur-Essonne) et la Roche (Champmotteux). En 2016, elle a été notée en juillet sur le secteur de la Haye Thibaut. On notera que sa chenille se nourrit probablement de racines de Graminées (Mothiron, en ligne).

Hada plebeja (=*Hada nana*) est une espèce également très localisée, notamment au sein du massif de Fontainebleau et ses alentours. Il s'agit d'une hôte typique des milieux secs, sablonneux et calcaires. En 2016, l'espèce a été notée en août sur le secteur des Grandes Friches Ouest à Gironville-sur-Essonne. Lors des relevés 2015, celle-ci avait été vue en juin sur deux secteurs: la Haye Thibaut (Champmotteux) et les Grandes Friches Est (Gironville-sur-Essonne). La chenille de *Hada plebeja*se nourrit sur les plantes du genre *Hieracium* et *Taraxacum*

Colostygia multistragaria
(la Cidarie pointillée).

Ennomos erosaria
(l'Ennomos rongée)

Peribatodes ilicaria
(la Boarmie de l'Yeuse)

Apamea epomidion
(la Noctuelle Hépatique)

Apamea syriaca (= Abromias tallosi, l'Abromiade des steppes*)*

Hada plebeja

Figure 11. Les 6 espèces menacées observées lors du suivi Hétérocères en 2016.

❖ Suivis diurnes pour recenser les Rhopalocères et les Hétérocères à activité diurne

Environ une dizaine de prospections sur les sous-sites, en journée d'avril à septembre avec une intensité de prospections plus importante durant les mois d'avril, mai et juin.

En 2016, 31 espèces de Rhopalocères ont été observées (**Annexe 6**).

Le Némusien (*Lasiommata maera)*
Assez rare en IDF, à l'Église (Valpuiseaux)

Azuré des Cytises *(Glaucopsyche alexis)* (Assez rare et Protégé en IDF) à la Haye Thibaut (Champmotteux)

Le Mercure (*Arethusana arethusa)* (Rare en IDF) à l'Église (Valpuiseaux)

La Petite Violette (*Boloria dia)* (peu commun en IDF) aux Grandes Friches (Gironville-sur-Essonne)

Figure 12. Quelques espèces de Rhopalocères observées sur le site en 2016.

En 2016, 59 espèces d'Hétérocères ont été observées lors d'inventaires diurnes. La majorité est liée aux pelouses calcicoles mais aussi aux fruticées (Données extraites de la base de données Cettia le 11 janvier 2017 – Observateur : Maria Galet – Co-observateurs : Lucile Ferriot, Jean-Pierre Morizot).

Noctuelle purpurine, *Eublemma purpurina*, aux Grandes Friches

Accouplement de La Zygène de la petite Coronille, *Zygaena fausta* (PR IDF) à la Haye Thibaut

Acidalie roussie *Idaea humiliat* à la Haye Thibaut

Bordure ensanglantée *Diacrisia sannio* à la Haye Thibaut

Figure 13. Quelques espèces d'Hétérocères observées lors d'inventaires diurnes en 2016.

Statuts tirés de la Liste Rouge Régionale des Rhopalocères et Zygènes d'Île-de-France, coord. Dewulf (Natureparif) & Houard (Opie) 2016.

Les importantes précipitations printanières et la sécheresse de l'été 2016 ont eu un impact négatif sur les lépidoptères. En effet, la quantité d'individus pour chaque espèce était très faible. Par ailleurs, nous avons noté la présence d'individus de taille anormalement petite, peut-être liée à la sécheresse de la végétation et donc au manque de nourriture de la chenille pour se développer (Gérard Luquet rédige actuellement un article sur le sujet). Il est donc très important que ce suivi soit fait sur plusieurs années afin qu'il soit représentatif et que les données soient exploitables.

Cependant le nombre d'espèces observées cette année témoigne de la diversité des milieux et de la richesse du site. Cela montre le fort potentiel écologique du site et la nécessité d'agir pour maintenir ces milieux.

d. Suivis des Orthoptères

18 espèces d'Orthoptères ont été observées en 2016 sur le site lors d'inventaires ponctuels (**Annexe 7**).

e. Autres observations ponctuelles en 2016

- Cigale

Le 6 juin 2016, un individu de *Cicadetta montana* a été observé aux Grandes Friches. L'identification de l'espèce mériterait des recherches approfondies notamment via l'écoute des chants.

Figure 14. *Cicadetta montana*.

- Ascalaphes

En 2016, une espèce d'Ascalaphe a été observée.

Figure 15. *Libelloides longicornis* aux Grandes Friches (Gironville-sur-Essonne).

- Amphibiens

Aucune observation d'amphibiens n'a été effectuée en 2016.

V. Information, communication, sensibilisation

V.1. Création/mise à jour d'outils de communication, media

- Rédaction d'un article sur le pâturage à la demande de la mairie de Gironville-sur-Essonne
- Production d'une plaquette de communication Natura 2000 (**Annexe 8**)
- Préparation de l'intervention aux Rencontres Naturalistes Régionales sur la gestion des pelouses calcicoles des 2 sites Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais et de la Haute Vallée de la Juine

V.2. Prises de contacts avec des partenaires potentiels

Cette année plusieurs partenaires ont été sollicités dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 :

- **Prestataire de service : Éric et Valérie Sil**, ainsi que leur fils (éleveurs – Ferme de Beaumont – Valpuiseaux) : cet éleveur a été contacté dans le cadre d'un projet de contrat Natura 2000 pour mettre en place du pâturage ovin sur les pelouses calcaires.
- **Prestataire de service : M. Jean-Yves Dequéant** pour l'installation des panneaux pédagogiques dans le cadre du contrat N°9 de pâturage ovin sur le sous-site de la Haye Thibaut
- **Prestataire de service : Entreprise Numeric Print Service** rencontrée les 7 et 16 décembre 2016 pour l'impression des plaquettes de communication sur la contractualisation Natura 2000
- **Deux communes** (Gironville-sur-Essonne et Champmotteux) : l'objectif était d'organiser des animations scolaires et grand public en partenariat avec les communes sur la thématique « Natura 2000 / pelouses calcicoles ».
- **Expert botaniste : M. Jérôme Wegnez (CBNBP)** pour la réactualisation de la cartographie des habitats dans le cadre de la réactualisation du DOCOB et pour la mise en place du protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires.
- **Expert botaniste : M. Alain Fontaine** pour accompagner la salariée lors de sorties sur le site, venir en appui pour l'identification des espèces végétales. Il a aussi été sollicité pour un avis sur l'effet du pâturage sur la flore des pelouses calcaires et pour la préparation de la présentation aux Rencontres Naturalistes Régionales (qui s'appuyait sur ses données personnelles).

V.3. Organisation de réunions d'information ou de manifestation

Une balade nature a été organisée pour les bénévoles de l'association le 6 juin.

Le 11 juin une balade nature a été organisée pour les habitants de Champmotteux.

Le 16 juin, un rendez-vous a été organisé sur le terrain avec une stagiaire du MNHN pour répondre à une étude sur l'efficacité de Natura 2000.

Le 19 octobre et le 25 novembre des réunions avec Alain Fontaine ont été organisées pour préparer l'intervention de l'animatrice aux Rencontres Naturalistes Régionales sur le thème de la gestion des pelouses calcicoles du sud Essonne.

V.4. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire

Le 16 juin, l'animatrice a participé au rendez-vous sur le terrain avec une stagiaire du MNHN pour répondre à une étude sur l'efficacité de Natura 2000.

Le 4 octobre 2016, l'animatrice a participé à une restitution de l'étude pastorale sur les ENS de l'Essonne.

Le 3 décembre 2016, l'animatrice a participé aux Rencontres Naturalistes d'Ile-de-France afin de présenter la gestion effectuée sur les sites Natura 2000 animés par NaturEssonne et les effets de cette gestion. Environ 200 personnes étaient présentes lors de cet évènement

V.5. Communication / Animation auprès des scolaires

Le 6 juin, une sortie sur les sites Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais a été organisée pour les étudiants de l'établissement TECOMAH afin de leurs présenter les enjeux des sites et de faire le point sur les actions menées dans le cadre des chantiers nature.

V.6. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

L'animatrice a participé au COPIL du site Natura 2000 de la Haute Vallée de l'Essonne le 30 novembre 2016.

L'animatrice a suivi une formation de l'ATEN sur Natura 2000 du 21 au 23/11/2016 intitulée « Natura 2000 : prise de poste ». Les sujets abordés étaient les suivants :

- Le réseau Natura 2000 en Europe et l'organisation en France
- Enjeux scientifiques et techniques du réseau Natura 2000 et des directives
- Le rôle des différents acteurs dans Natura 2000
- Les contrats Natura 2000, les DOCOBs et la gestion des sites
- Le rôle de l'animateur
- Les financements
- L'évaluation des incidences
- Les priorités du MEEM (Ministère)

Cette formation a été très bénéfique et a permis de discuter avec des animateurs, des personnes des services de l'État et des collectivités territoriales.

VI. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site

Aucune action particulière cette année.

VII. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

VII.1. Organisation de la gouvernance du site

a. Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

La dernière réunion du comité de pilotage s'est déroulée le 11 décembre 2015. Lors de ce COPIL un bilan des actions menées en 2015 a été établi et les perspectives pour l'année 2016 ont été présentées. Une demande de modifications de la fiche mesure numéro 7 (gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts) a été votée et validée par l'ensemble des participants.

Le prochain COPIL est prévu début 2017. Le bilan de l'animation de l'année 2016 sera présenté ainsi que les perspectives d'animation pour 2017.

b. Animation de groupes de travail

L'animation du site est assurée grâce à un groupe de travail interne propre à NaturEssonne (Groupe de Gestion Conservatoire) composé de membres du CA de l'association et d'autres adhérents, qui apportent leur soutien aux chargées de missions. Plusieurs réunions internes ont eu lieu en 2016.

Tableau XVI. Réunions internes ayant eu lieu en 2016.

Date	Objet
06-juil	Réunion interne Groupe Gestion Conservatoire NaturEssonne
21-sept	Réunion interne Groupe Gestion Conservatoire NaturEssonne
09-nov	Réunion interne Groupe Gestion Conservatoire NaturEssonne

c. *Réunions ou rencontres avec les services de l'état*

Tout au long de l'année, des échanges réguliers sont effectués avec les services de la DDT et de la DRIEE.

Tableau XVII. Réunions ou rencontres avec les services de l'état en 2016.

Date	Lieu	Services concernés	Objet
16 juin	En salle	DDT 91	Réunion de lancement de l'animation des sites
7 sept	Terrain	DDT 91	Organisation des chantiers nature /réglementation EBC
23 sept	Terrain	DDT 91	Organisation des chantiers nature /réglementation EBC
13 oct	En salle + terrain	DDT 91	Finalisation des contrats
18 nov	En salle	DDT 91 / DRIEE	Contrats Natura 2000, Animation des sites

VII.2. Gestion administrative et financière

L'animation du site Natura 2000 a nécessité une réponse à appel d'offres en 2016. Suite à cette réponse, en juin 2016 NaturEssonne s'est vue confier l'animation de 2 sites Natura 2000 : « les pelouses calcaires du Gâtinais » et « les pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine ».

Un stagiaire a été recruté pour une période d'un mois. Lors de son stage, il a pu accompagner la chargée de missions sur le terrain et a travaillé sur la cartographie et le bilan des chantiers nature pour la période 2012-2016.

VII.3. Compléments ou mise à jour du Docob

La dernière actualisation du Docob date de 2015. En effet, la fiche action n°7 « gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique » a été modifiée suite au dernier COPIL. La période de pâturage a été étendue (avec avis de l'animateur Natura 2000) et le chargement maximal autorisé a été précisé.

En 2017, la réactualisation entière du DOCOB sera lancée avec la participation de la chargée de mission au terrain pour la cartographie des habitats du site Natura 2000 confiée au CBNBP. Le nouveau protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire sera ensuite intégré au Docob.

VII.4. Elaboration de la charte

Aucune modification n'a été apportée au contenu de la charte en 2016. La mise en page avait été revue en 2013.

VII.5. Autres actions

Aucune autre action en 2016.

VIII. Synthèse

La catégorie « Gestion des habitats et des espèces » est celle qui représente la part la plus importante du temps consacré à l'animation du site Natura 2000 en 2016. La part « Information, communication et sensibilisation » a représenté 23% de ce temps. Le temps alloué à la gestion administrative et les suivis est quasiment équivalent.

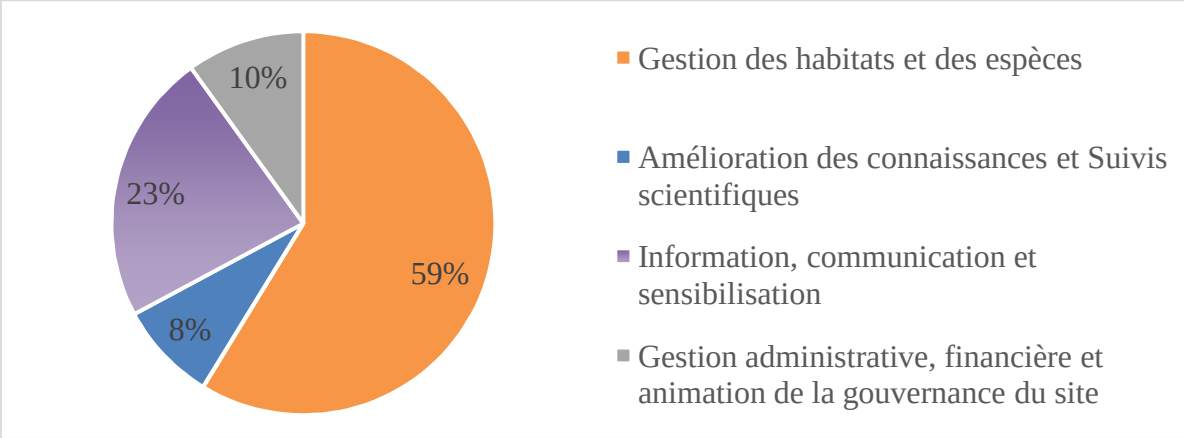

Figure 16. Répartition des différentes phases d'animation en 2016.

En 2017, la part de gestion des habitats devrait aussi représenter une part importante car maintenant, 3 contrats Natura 2000 sont en cours. Peu de propriétaires étant prêts à s'engager pour restaurer ou préserver le milieu que cela soit dans le cadre de la charte Natura 2000 ou via la contractualisation, les actions de gestion via les chantiers nature restent une bonne alternative. En effet, les résultats de ces chantiers sont très intéressants d'un point de vue écologique, et permettent également de mener des actions de sensibilisation, auprès des lycéens et du grand public.

La part animation sera aussi importante avec des animations prévues avec Champmotteux et l'école de Gironville-sur-Essonne.

Le programme de suivi des Hétérocères sur le site Natura 2000 sera poursuivi par Lucile Ferriot de manière bénévole et ponctuellement par la salariée en charge de l'animation du site. Des inventaires complémentaires seront réalisés notamment en ce qui concerne les Lépidoptères et les Orthoptères. Le protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats sera poursuivi avec la mise en place d'un nouveau transect sur un sous-site. Le suivi des reptiles se poursuivra également.

Les résultats des inventaires 2016 témoignent de la diversité des milieux et de la richesse du site. Il est donc important de continuer à mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par le site pour le préserver.

Bibliographie

DEWULF, L. & HOUARD, X. (coord.), 2016. Liste Rouge Régionale des Rhopalocères et Zygènes d'Île-de-France, coord. Dewulf (Natureparif) & Houard (Opie) 2016.

FERRIOT, L., LUQUET, G., MORIZOT, J-P., MOTHIRON, P., et BORGES, A. 2017. Bilan des suivis Hétérocères Site Natura 2000 FR 1100802 « Pelouses calcaires du Gâtinais ». NaturEssonne. 36 p.

MOTHIRON, P., 1997.—Noctuelles (Lepidoptera Noctuidae). In: Contribution à la connaissance du patrimoine naturel francilien. Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France. Vol. 1. Alexanor, 19, Supplément hors-série: [1]-[144], 4 pl. photogr. coul., 2 fig., 5 tabl., 2 dépliants hors-texte.

MOTHIRON, P., 2001.—Géomètres (Lepidoptera Geometridae). In:Contribution à la connaissance du patrimoine naturel francilien. Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France. Vol. 2. Alexanor, 21, Supplément hors-série: [1]-[164], 4 pl. photogr. coul., 2fig., 7 tabl., 1 dépliant hors-texte.

MOTHIRON, P., 2010.—Bombycoïdes (Lepidoptera Hepialidae, Cossidae, Limacodidae, Lasiocampidae, Endromidae, Saturniidae, Lemoniidae, Sphingidae, Drepanidae, Notodontidae, Lymantriidae et Arctiidae). In:Contribution à la connaissance du patrimoine naturel francilien. Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France. Vol. 3. Alexanor, 23, Supplément hors-série: [1]-[124], 6 pl. photogr. coul., 2 fig., 6 tabl.

Annexes

Annexe 1. Liste des chantiers ayant eu lieu avant le 1er juin 2016.

Secteur	Commune	Propriétaire	Surface gérée (ha)	Intervenants	Actions	Date
Grandes Friches Ouest	Gironville-sur-Essonne	Pro Natura Île-de-France	0,2	Bénévoles	Restauration	07/01/2016
Haye Thibaut	Champmotteux	Pro Natura Île-de-France	0,19	Bénévoles	Entretien	28/01/2016
Grandes Friches Ouest	Gironville-sur-Essonne	Pro Natura Île-de-France	0,1	Lycée	Restauration	19/02/2016
Grandes Friches Ouest	Gironville-sur-Essonne	Pro Natura Île-de-France	0,2	Bénévoles	Restauration	25/02/2016
Grandes Friches Ouest	Gironville-sur-Essonne	Pro Natura Île-de-France	0,1	Bénévoles	Ramassage	05/04/2016

Annexe 2. Les différents indicateurs de l'animation en 2016.

Axe de travail	Sous-axe de travail	Indicateur de moyens (jours/an)	Indicateurs de réalisation ou de résultats
Gestion des habitats et des espèces	Animation des contrats Natura 2000 non agricoles – non forestiers et marins	32,6	- 3 contrats signés en 2016 : 2 déjà montés et montage d'un contrat (pâturage + panneaux à la Haye Thibaut : demande de devis, visite terrain avec le prestataire, le propriétaire, les exploitants agricoles et les services de l'État) - Suivis des contrats en cours - Contacts avec de nouveaux propriétaires - 1 RDV avec le maire de Gironville-sur-Essonne
	Animation des MAE		
	Animation des chantiers nature	17	- RDV pour préparer les chantiers avec les bénévoles et 1 propriétaire - 1 chantier nature assistance technique « pose des clôtures/pâturage » - 3 chantiers nature bénévoles - 1 chantier nature Organismes de formation - 1 RDV avec le maire de Valpuiseaux
	Animation de la charte Natura 2000	0,3	
	Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers		
	Animation foncière	1,2	- Demande de registre cadastral - Mise à jour des propriétaires de parcelles sur le site Natura 2000
Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences	Suivi des évaluations d'incidences concernant le site Natura 2000		
Amélioration des connaissances et suivi scientifique	Suivis scientifiques et techniques	7,3	- Veille écologique - Données opportunistes recueillies sur les sites à chaque visite (Oiseaux, Rhopalocères, Hétérocères, Orthoptères), suivi Reptiles + saisie des données sur Cettia - Matériel protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses : Recherche, demande de devis, achat et test de matériel - Suivis des Hétérocères

Information, communication et sensibilisation	Création / mises à jour d'outils de communication, médias	8	- Rédaction d'un article sur le pâturage pour la mairie de Gironville-sur-Essonne - Production d'une plaquette de communication Natura 2000 -Préparation de l'intervention lors des Rencontres Naturalistes d'Île-de-France le 3/12/2016
	Prises de contact avec des partenaires potentiels	1,4	- Prestataire de service : Éric et Valérie Sil - Prestataire de service : M. Jean-Yves Dequéant - Prestataire de service : Entreprise Numeric Print Service - Deux communes (Gironville-sur-Essonne et Champmotteux) - Expert botaniste : M. Jérôme Wegnez (CBNBP) -Expert botaniste : M. Alain Fontaine - RDV avec NPS pour l'impression de la plaquette Natura 2000
	Organisation de réunions d'informations ou de manifestations	1	- Animation avec les bénévoles le 6/06 - Animation pour les habitants de Champmotteux le 11/06 - Organisation du rendez-vous avec le MNHN sur l'efficacité de N2000 le 16/06 - 2 réunions avec Alain Fontaine ont été organisées (19/10 et 25/11) pour préparer l'intervention de l'animatrice aux Rencontres Naturalistes Régionales sur le thème de la gestion des pelouses calcicoles du sud Essonne (appui sur les données floristiques d'A. Fontaine).
	Participations à des manifestations ou réunions sur le territoire	0,7	- Réunion sur le terrain avec une stagiaire du MNHN sur l'efficacité de N2000 le 16/06 - Participation à la réunion de restitution sur le pâturage par le CG 91 le 4/10/2016 - Intervention lors des Rencontres Naturalistes d'Île-de-France le 3/12/2016
	Communication / animation auprès des scolaires	1,8	- Animation avec les élèves de l'école TECOMAH sur le site de la Haye Thibaut le 6/06 après la réalisation d'un chantier avec eux en hiver 2015, découverte de la richesse du site à la belle saison
	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	3,36	- Formation Natura 2000 du 21 au 23/11/2016 - COPIL Haute Vallée de l'Essonne 30/11/2016 + CR - Lecture du rapport efficacité N2000 du MNHN

Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques	Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site		
Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance	Organisation de COPIL		
	Animation de groupes de travail	0,6	-3 réunions internes NaturEssonne du Groupe Gestion Conservatoire
	Réunions ou rencontre avec les services de l'état	7,77	- Réunion de lancement de l'animation N2000 16/06/2016 + CR - 2 réunions de terrain avec DDT forêt 07/09/2016 et 23/09/2016 + CR - Réunion DDT contrats 13/10/2016 + CR - Réunion DDT DRIEE 18/11/2016 + CR
	Suivi de la mise en œuvre du Docob et bilans annuels	0,3	Commencement du bilan annuel Suivi DOCOB => Gestion des habitats : contrats et chantiers
	Compléments ou mise à jour du Docob		
	Élaboration de la charte		

Annexe 3. Le panneau de présentation du site Natura 2000 posé dans le cadre du contrat n°6.

Bienvenue sur Le Site Natura 2000 des Pelouses Calcaires du Gâtinais !

Qu'est ce que le réseau «Natura 2000» ?

C'est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces animales et végétales qu'ils abritent. Les objectifs sont de concilier la protection de la nature et les activités socio-économiques.

Le réseau N2000 en chiffres

- 18 % du territoire européen
- 13 % du territoire français soit 1753 sites
- 34 sites en Ile de France, dont 10 sites en Essonne

Les richesses naturelles des pelouses

Si vous êtes attentifs vous pourrez apercevoir : 495 espèces de papillons (dont 12 protégées en Ile de France !), 32 espèces de sauterelles et criquets, des oiseaux, des mammifères, des reptiles... mais aussi plus de 250 espèces de plantes, dont 24 espèces d'Orchidées !

- Nombre de ces espèces sont protégées, soyez vigilants...

Le site Natura 2000 des Pelouses Calcaires du Gâtinais

Le site Natura 2000 sur lequel vous vous trouvez a été désigné en 2005 afin de protéger les milieux des pelouses calcaires. Il est constitué de 11 sous-sites, répartis sur 6 communes.

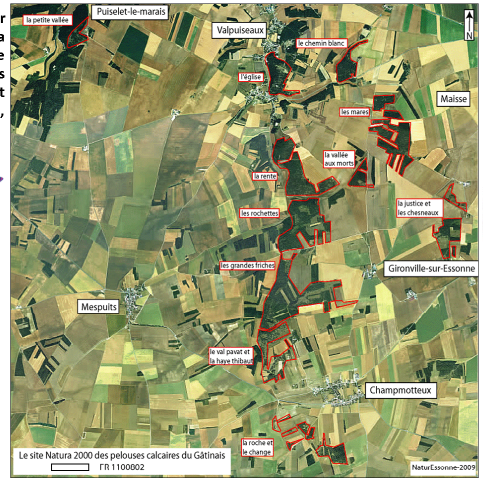

Vous êtes sur des parcelles privées !!!

Les terrains appartiennent à des propriétaires privés, à des communes, au Conservatoire d'Espace Naturel : ProNatura Ile de France ou au Conseil Général de l'Essonne (Espaces Naturels Sensibles).

Ces milieux sont fragiles... protégeons les !

Naturellement peu abondantes, ces pelouses ont été créées par l'homme (déboisement) puis entretenues par le pâturage. Depuis ces dernières décennies, l'abandon des pratiques traditionnelles entraîne un reboisement naturel des parcelles. La faune et la flore remarquables de ces milieux ouverts disparaissent ainsi au profit d'espèces plus communes...

Malheureusement, d'autres menaces pèsent sur ces habitats pelousaires : leur transformation en terre de culture et en boisements de production, leur destruction liée à l'aménagement du territoire ou encore la circulation de véhicules motorisés.

- En Ile de France, c'est ainsi 80% des pelouses qui ont disparu en un demi-siècle !

Vous êtes propriétaires ?

Si vos parcelles sont situées à l'intérieur du site, vous pouvez signer un «Contrat Natura 2000» afin de protéger ces milieux.

La gestion de ces milieux

Natura 2000 permet de mettre en place une gestion visant à protéger ces pelouses. Les actions répondent aux objectifs du DOCOB : Document d'Objectif du site (le plan de gestion).

Ainsi pâturage, fauche, gyrobroyage, coupe d'arbres, sont régulièrement mis en place avec les propriétaires volontaires. L'État et l'Europe (fonds FEADER) cofinancent les travaux. Depuis 2005, c'est ainsi plus de 30 ha qui ont été contractualisés !

Qu'est ce qu'une « Pelouse calcaire» ?

Une pelouse calcaire, aussi appelée «pelouse sèche» est une formation herbacée rase qui se développe dans des endroits chauds et secs. Le sol y est superficiel, filtrant et pauvre (comporte peu de matière organique).

La conservation de ce site naturel repose sur la compréhension et la participation de tous !!!

- Ne pas circuler avec des véhicules motorisés
- Ne pas déposer de déchets
- Respecter les milieux naturels et les espèces

Annexe 4. Exemple d'un compte-rendu de chantier nature « bénévoles » 2016.

Compte-rendu « chantier nature – entretien des pelouses calcicoles »

Site Natura 2000 « les pelouses calcaires du Gâtinais »

LA HAYE THIBAUT – 2016/2017

I. Description de la parcelle à gérer

Localisation

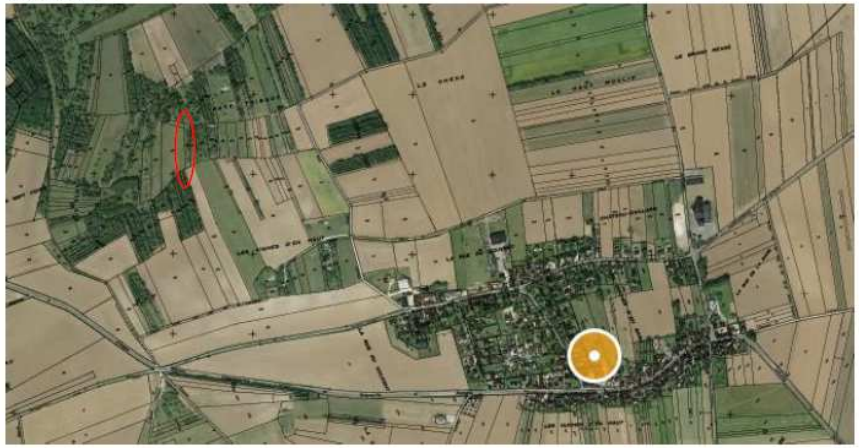

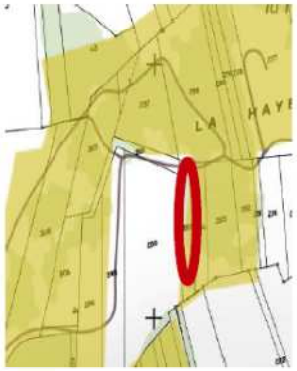

Détails

	Champmotteux
Commune	
Lieu-dit	Haye Thibaut
Propriétaire(s)	Pro Natura IDF
Numéro de parcelle	285

2. Objectifs du chantier nature

Évolution du milieu

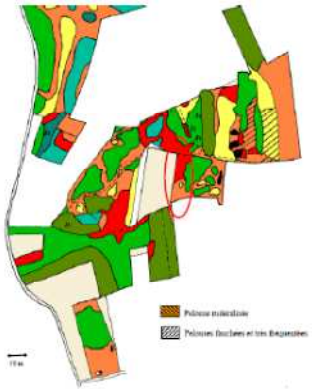

Pelouses calcaires mésoxérophiles du *Mesobromion* (34.32 – 6210)

Ourlets calcicoles (34.32 – 6210)

Prés-bois mixtes (34.32 – 6210)

⇨ Zone de prés-bois mixtes se développant sur la pelouse avec des semis de Pins envahissant la pelouse, de la viorne lantane et des chardons.

Gestion passée

- Chantiers nature

But du(des) chantier(s) nature

L'objectif du chantier est de favoriser la strate herbacée des pelouses calcicoles via l'élimination des ligneux (notamment les Pins, Ronces, Aubépines) qui envahissent la pelouse.

Malgré tout il est important de maintenir une mosaïque d'habitat pour favoriser la biodiversité en général. Il est donc nécessaire de maintenir certains fourrés arbustifs.

Elles s'inscrivent dans la continuité des actions effectuées lors des chantiers nature les années précédentes.

Buts :

➔ entretenir la zone suite à la réouverture effectuée durant l'hiver 2014-2015

Descriptif technique

Des coupes de ligneux et des actions de débroussaillage sont réalisées manuellement et mécaniquement (débroussailleuse).

Les coupes doivent être faites au ras du sol pour faciliter l'entretien les années suivantes.

Il est nécessaire de préserver des arbustes et des plantes : genévriers, quelques chênes pubescents, rosettes d'Orchidées.

Les branchages coupés sont regroupés à des endroits prévus à cet effet afin d'être brûlés ou stockés en tas.

Il est nécessaire de limiter la quantité de déchets végétaux laissés au sol après les actions de gestion. Si besoin, un second chantier nature sera organisé pour finir le travail.

Aspects techniques spécifiques à la zone gérée

Parcelles EBC/code forestier : Oui, sur une partie.

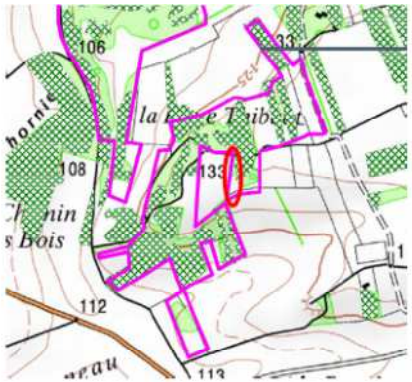

(Les zones EBC sont en vert quadrillé)

3. Bilan

Organisation

Nombre de chantiers nature	1
Date	10/11/2016
Encadrant	Maria Galet
Nombre de participants (encadrant compris)	6
Liste des participants	Galet Maria Fouilleux Georges Morizot Jean Pierre Huet Jean Philippe Soulas Claude Gasser Aurélien

Travaux

Toutes les actions de gestion prévues ont été effectuées.
Du bois entreposé lors de chantiers précédents a été brûlé.

Suivi photographique des travaux

Annexe 5. Liste des espèces d'Hétérocères recensées grâce au suivi annuel en 2016 sur l'ensemble du site Natura 2000 et leurs statuts (d'après Mothiron & *al*., 1997, 2000 et 2010).

Nom scientifique	**Famille**	**Statut**
Acentria ephemerella (Denis & Schiffermüller, 1775)	Crambidae	
Agriphila geniculea (Haworth, 1811)	Crambidae	
Agriphila straminella (Denis & Schiffermüller, 1775)	Crambidae	
Ancylolomia tentaculella (Hübner, 1796)	Crambidae	
Chrysocrambus linetellus (Fabricius, 1781)	Crambidae	
Chrysoteuchia culmella (Linnaeus, 1758)	Crambidae	
Crambus lathoniellus (Zincken, 1817)	Crambidae	
Crambus pascuellus (Linnaeus, 1758)	Crambidae	
Cydalima perspectalis (Walker, 1859)	Crambidae	
Eudonia delunella (Stainton, 1849)	Crambidae	
Eudonia mercurella (Linnaeus, 1758)	Crambidae	
Mecyna asinalis (Hübner, 1819)	Crambidae	
Mecyna flavalis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Crambidae	
Nomophila noctuella (Denis & Schiffermüller, 1775)	Crambidae	
Platytes cerussella (Denis & Schiffermüller, 1775)	Crambidae	
Pyrausta despicata (Scopoli, 1763)	Crambidae	
Pyrausta nigrata (Scopoli, 1763)	Crambidae	
Pyrausta purpuralis (Linnaeus, 1758)	Crambidae	
Scoparia basistrigalis (Knaggs, 1866)	Crambidae	
Scoparia pyralella (Denis & Schiffermüller, 1775)	Crambidae	
Thisanotia chrysonuchella (Scopoli, 1763)	Crambidae	
Cilix glaucata (Scopoli, 1763)	Drepanidae	Non menacé
Watsonalla binaria (Hufnagel, 1767)	Drepanidae	Non menacé

Elachista argentella (Clerck, 1759)	Elachistidae	
Arctia caja (Linnaeus, 1758)	Erebidae	Non menacé
Arctia villica (Linnaeus, 1758)	Erebidae	Vulnérable
Calliteara pudibunda (Linnaeus, 1758)	Erebidae	Non menacé
Diacrisia sannio (Linnaeus, 1758)	Erebidae	Vulnérable
Eilema caniola (Hübner, 1808)	Erebidae	Non menacé
Eilema complana (Linnaeus, 1758)	Erebidae	Non menacé
Eilema depressa (Esper, 1787)	Erebidae	Vulnérable
Eilema griseola (Hübner, 1803)	Erebidae	Non menacé
Eilema lurideola (Zincken, 1817)	Erebidae	Non menacé
Eilema pygmaeola (Doubleday, 1847)	Erebidae	Vulnérable
Eilema sororcula (Hufnagel, 1766)	Erebidae	Non menacé
Euplagia quadripunctaria (Poda, 1761)	Erebidae	Non menacé
Euproctis chrysorrhoea (Linnaeus, 1758)	Erebidae	Non menacé
Hypena proboscidalis (Linnaeus, 1758)	Erebidae	Non menacé
Laspeyria flexula (Denis & Schiffermüller, 1775)	Erebidae	Non menacé
Lithosia quadra (Linnaeus, 1758)	Erebidae	Vulnérable
Lygephila craccae (Denis & Schiffermüller, 1775)	Erebidae	Vulnérable
Lymantria monacha (Linnaeus, 1758)	Erebidae	Non menacé
Miltochrista miniata (Forster, 1771)	Erebidae	Non menacé
Phragmatobia fuliginosa (Linnaeus, 1758)	Erebidae	Non menacé
Schrankia costaestrigalis (Stephens, 1834)	Erebidae	Non menacé
Spilosoma lubricipeda (Linnaeus, 1758)	Erebidae	Non menacé
Metzneria neuropterella (Zeller, 1839)	Gelechiidae	
Acasis viretata (Hübner, 1799)	Geometridae	Vulnérable
Anticlea derivata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Geometridae	Non menacé

Aplasta ononaria (Fuessly, 1783)	Geometridae	Vulnérable
Aplocera plagiata (Linnaeus, 1758)	Geometridae	Non menacé
Apocheima hispidaria (Denis & Schiffermüller, 1775)	Geometridae	Non menacé
Aspitates gilvaria (Denis & Schiffermüller, 1775)	Geometridae	Vulnérable
Biston betularia (Linnaeus, 1758)	Geometridae	Non menacé
Bupalus piniaria (Linnaeus, 1758)	Geometridae	Non menacé
Campaea margaritaria (Linnaeus, 1761)	Geometridae	Non menacé
Chiasmia clathrata (Linnaeus, 1758)	Geometridae	Non menacé
Chloroclysta siterata (Hufnagel, 1767)	Geometridae	Non menacé
Cidaria fulvata (J. R. Forster, 1771)	Geometridae	Non menacé
Cleora cinctaria (Denis & Schiffermüller, 1775)	Geometridae	Vulnérable
Colostygia multistrigaria (Haworth, 1809)	Geometridae	Menacé
Colostygia pectinataria (Knoch, 1781)	Geometridae	Non menacé
Cosmorhoe ocellata (Linnaeus, 1758)	Geometridae	Non menacé
Crocallis elinguaria (Linnaeus, 1758)	Geometridae	Non menacé
Cyclophora punctaria (Linnaeus, 1758)	Geometridae	Non menacé
Earophila badiata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Geometridae	Non menacé
Ennomos alniaria (Linnaeus, 1758)	Geometridae	Non menacé
Ennomos erosaria (Denis & Schiffermüller, 1775)	Geometridae	Menacé
Eupithecia abbreviata (Stephens, 1831)	Geometridae	Non menacé
Eupithecia centaureata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Geometridae	Non menacé
Eupithecia dodoneata (Guenée, 1858)	Geometridae	Non menacé
Eupithecia icterata (Villers, 1789)	Geometridae	Non menacé
Eupithecia indigata (Hübner, 1813)	Geometridae	Vulnérable
Eupithecia pusillata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Geometridae	Vulnérable
Gandaritis pyraliata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Geometridae	Non menacé

Hylaea fasciaria (Linnaeus, 1758)	Geometridae	Non menacé
Hypomecis punctinalis (Scopoli, 1763)	Geometridae	Non menacé
Idaea aversata (Linnaeus, 1758)	Geometridae	Non menacé
Idaea degeneraria (Hübner, 1799)	Geometridae	Non menacé
Idaea humiliata (Hufnagel, 1767)	Geometridae	Vulnérable
Idaea seriata (Schrank, 1802)	Geometridae	Non menacé
Idaea straminata (Borkhausen, 1794)	Geometridae	Vulnérable
Lampropteryx suffumata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Geometridae	Vulnérable
Ligdia adustata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Geometridae	Non menacé
Lomaspilis marginata (Linnaeus, 1758)	Geometridae	Non menacé
Macaria alternata (Denis & Schiffermüller, 1775)	Geometridae	Non menacé
Macaria liturata (Clerck, 1759)	Geometridae	Non menacé
Menophra abruptaria (Thunberg, 1792)	Geometridae	Non menacé
Opisthograptis luteolata (Linnaeus, 1758)	Geometridae	Non menacé
Pachycnemia hippocastanaria (Hübner, 1799)	Geometridae	Non menacé
Pennithera firmata (Hübner, 1822)	Geometridae	Non menacé
Peribatodes ilicaria (Geyer, 1833)	Geometridae	Menacé
Peribatodes rhomboidaria (Denis & Schiffermüller, 1775)	Geometridae	Non menacé
Philereme transversata (Hufnagel, 1767)	Geometridae	Non menacé
Plagodis dolabraria (Linnaeus, 1767)	Geometridae	Non menacé
Rhodostrophia vibicaria (Clerck, 1759)	Geometridae	Vulnérable
Scopula floslactata (Haworth, 1809)	Geometridae	Non menacé
Scopula ornata (Scopoli, 1763)	Geometridae	Vulnérable
Selenia dentaria (Fabricius, 1775)	Geometridae	Non menacé
Selenia lunularia (Hübner, 1788)	Geometridae	Non menacé
Thalera fimbrialis (Scopoli, 1763)	Geometridae	Non menacé

Thera obeliscata (Hübner, 1787)	Geometridae	Non menacé
Triodia sylvina (Linnaeus, 1761)	Hepialidae	Non menacé
Dendrolimus pini (Linnaeus, 1758)	Lasiocampidae	Non menacé
Euthrix potatoria (Linnaeus, 1758)	Lasiocampidae	Non menacé
Gastropacha quercifolia (Linnaeus, 1758)	Lasiocampidae	Non menacé
Malacosoma neustria (Linnaeus, 1758)	Lasiocampidae	Non menacé
Trichiura crataegi (Linnaeus, 1758)	Lasiocampidae	Vulnérable
Acronicta auricoma (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Non menacé
Acronicta rumicis (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Non menacé
Agrochola helvola (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Non menacé
Agrotis bigramma (Esper, 1790)	Noctuidae	Vulnérable
Agrotis exclamationis (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Non menacé
Ammoconia caecimacula (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Vulnérable
Amphipyra pyramidea (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Non menacé
Anorthoa munda (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Non menacé
Apamea epomidion (Haworth, 1809)	Noctuidae	Menacé
Apamea syriaca (Osthelder, 1933)	Noctuidae	Menacé
Aporophyla lueneburgensis (Freyer, 1848)	Noctuidae	Vulnérable
Autographa gamma (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Non menacé
Autographa jota (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Non menacé
Axylia putris (Linnaeus, 1761)	Noctuidae	Non menacé
Brachylomia viminalis (Fabricius, 1777)	Noctuidae	Non menacé
Cerastis rubricosa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Non menacé
Charanyca trigrammica (Hufnagel, 1766)	Noctuidae	Vulnérable
Colocasia coryli (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Non menacé
Conistra erythrocephala (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Non menacé

Conistra rubiginea (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Non menacé
Conistra vaccinii (Linnaeus, 1761)	Noctuidae	Non menacé
Cosmia pyralina (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Non menacé
Cosmia trapezina (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Non menacé
Craniophora ligustri (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Non menacé
Cryphia algae (Fabricius, 1775)	Noctuidae	Non menacé
Deltote deceptoria (Scopoli, 1763)	Noctuidae	Vulnérable
Dryobotodes eremita (Fabricius, 1775)	Noctuidae	Vulnérable
Egira conspicillaris (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Vulnérable
Eugnorisma glareosa (Esper, 1788)	Noctuidae	Non menacé
Griposia aprilina (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Non menacé
Hada plebeja (Linnaeus, 1761)	Noctuidae	Menacé
Helicoverpa armigera (Hübner, 1808)	Noctuidae	Migrateur
Hoplodrina blanda (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Vulnérable
Hoplodrina octogenaria (Goeze, 1781)	Noctuidae	Non menacé
Lacanobia oleracea (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Non menacé
Lacanobia w-latinum (Hufnagel, 1766)	Noctuidae	Vulnérable
Lithophane ornitopus (Hufnagel, 1766)	Noctuidae	Non menacé
Luperina dumerilii (Duponchel, 1826)	Noctuidae	Vulnérable
Mamestra brassicae (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Non menacé
Mesoligia furuncula (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Non menacé
Moma alpium (Osbeck, 1778)	Noctuidae	Non menacé
Mythimna albipuncta (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Non menacé
Mythimna ferrago (Fabricius, 1787)	Noctuidae	Non menacé
Mythimna pallens (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Non menacé
Noctua comes (Hübner, 1813)	Noctuidae	Non menacé

Noctua fimbriata (Schreber, 1759)	Noctuidae	Non menacé
Noctua janthe (Borkhausen, 1792)	Noctuidae	Non menacé
Noctua pronuba (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Non menacé
Ochropleura plecta (Linnaeus, 1761)	Noctuidae	Non menacé
Oligia versicolor (Borkhausen, 1792)	Noctuidae	Non menacé
Orthosia cerasi (Fabricius, 1775)	Noctuidae	Non menacé
Orthosia cruda (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Non menacé
Orthosia gothica (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Non menacé
Orthosia incerta (Hufnagel, 1766)	Noctuidae	Non menacé
Panolis flammea (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Non menacé
Phlogophora meticulosa (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Non menacé
Polia nebulosa (Hufnagel, 1766)	Noctuidae	Non menacé
Polyphaenis sericata (Esper, 1787)	Noctuidae	Vulnérable
Proxenus hospes (Freyer, 1831)	Noctuidae	Vulnérable
Rusina ferruginea (Esper, 1785)	Noctuidae	Non menacé
Thalpophila matura (Hufnagel, 1766)	Noctuidae	Non menacé
Tholera cespitis (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Vulnérable
Tiliacea aurago (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Non menacé
Tyta luctuosa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Non menacé
Xestia baja (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Non menacé
Xestia castanea (Esper, 1798)	Noctuidae	Vulnérable
Xestia c-nigrum (Linnaeus, 1758)	Noctuidae	Non menacé
Xestia xanthographa (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuidae	Non menacé
Xylocampa areola (Esper, 1789)	Noctuidae	Non menacé
Nola aerugula (Hübner, 1793)	Nolidae	Vulnérable
Nola confusalis (Herrich-Schäffer, 1847)	Nolidae	Non menacé

Pseudoips prasinanus (Linnaeus, 1758)	Nolidae	Non menacé
Drymonia ruficornis (Hufnagel, 1766)	Notodontidae	Non menacé
Harpyia milhauseri (Fabricius, 1775)	Notodontidae	Non menacé
Peridea anceps (Goeze, 1781)	Notodontidae	Non menacé
Phalera bucephala (Linnaeus, 1758)	Notodontidae	Non menacé
Pterostoma palpina (Clerck, 1759)	Notodontidae	Non menacé
Stauropus fagi (Linnaeus, 1758)	Notodontidae	Non menacé
Thaumetopoea pityocampa (Denis & Schiffermüller, 177	Notodontidae	Non menacé
Pleurota aristella (Linnaeus, 1767)	Oecophoridae	
Pterophorus pentadactylus (Linnaeus, 1758)	Pterophoridae	
Acrobasis marmorea (Haworth, 1811)	Pyralidae	
Acrobasis sodalella (Zeller, 1848)	Pyralidae	
Acrobasis suavella (Zincken, 1818)	Pyralidae	
Acrobasis tumidana (Denis & Schiffermüller, 1775)	Pyralidae	
Delplanqueia dilutella (Denis & Schiffermüller, 1775)	Pyralidae	
Dioryctria sylvestrella (Ratzeburg, 1840)	Pyralidae	
Elegia similella (Zincken, 1818)	Pyralidae	
Endotricha flammealis (Denis & Schiffermüller, 1775)A159	Pyralidae	
Oncocera semirubella (Scopoli, 1763)	Pyralidae	
Phycita roborella (Denis & Schiffermüller, 1775)	Pyralidae	
Phycitodes binaevella (Hübner, 1813)	Pyralidae	
Phycitodes sp.	Pyralidae	
Selagia spadicella (Hübner, 1796)	Pyralidae	
Synaphe punctalis (Fabricius, 1775)	Pyralidae	
Agrius convolvuli (Linnaeus, 1758)	Sphingidae	Migrateur
Deilephila porcellus (Linnaeus, 1758)	Sphingidae	Non menacé

Sphinx ligustri (Linnaeus, 1758)	Sphingidae	Non menacé
Sphinx pinastri (Linnaeus, 1758)	Sphingidae	Non menacé
Agapeta zoegana (Linnaeus, 1767)	Tortricidae	
Aleimma loeflingiana (Linnaeus, 1758)	Tortricidae	
Archips xylosteana (Linnaeus, 1758)	Tortricidae	
Barbara herrichiana (Obraztsov, 1960)	Tortricidae	
Cnephasia sp.	Tortricidae	
Cochylis atricapitana (Stephens, 1852)	Tortricidae	
Cydia splendana (Hübner, 1799)	Tortricidae	
Eucosma conterminana (Guenée, 1845)	Tortricidae	
Gravitarmata margarotana (Heinemann, 1863)	Tortricidae	
Hedya nubiferana (Haworth, 1811)	Tortricidae	
Isotrias rectifasciana (Haworth, 1811)	Tortricidae	
Notocelia roborana (Denis & Schiffermüller, 1775)	Tortricidae	
Piniphila bifasciana (Haworth, 1811)	Tortricidae	
Pseudococcyx turionella (Linnaeus, 1758)	Tortricidae	
Rhyacionia pinicolana (Doubleday, 1849)	Tortricidae	
Zeiraphera isertana (Fabricius, 1794)	Tortricidae	
Yponomeuta sp.	Yponomeutidae	
Jordanita globulariae (Hübner, 1793)	Zygaenidae	

Annexe 6. Liste des espèces de Rhopalocères inventoriées sur le site Natura 2000 en 2016.

(Données extraites de la base de données Cettia le 11 janvier 2017 – Observateur : Maria Galet – Co-observateurs : Lucile Ferriot, Estelle Duchemann).

Noms scientifiques	Noms vernaculaires	Protection[3]	LR IDF[4]	Indice de rareté régionale[4]
Aglais io	Paon-du-jour (Le)		LC	CC
Aglais urticae	Petite Tortue (La)		LC	CC
Argynnis aglaja	Grand Nacré (Le)		NT	AR
Argynnis paphia	Tabac d'Espagne (Le)		LC	C
Aricia agestis	Collier-de-corail (Le)		LC	AC
Boloria dia	**Petite Violette (La)**	**PR**	**NT**	**PC**
Coenonympha arcania	Céphale (Le)		NT	PC
Coenonympha pamphilus	Fadet commun (Le)		LC	C
Colias alfacariensis	Fluoré (Le)		NT	PC
Cupido minimus	Argus frêle (L')		NT	AR
Glaucopsyche alexis	Azuré des Cytises (L')		NT	AR
Gonepteryx rhamni	Citron (Le)		LC	C
Lasiommata maera	Némusien (Le), Ariane (L')		LC	AR
Lasiommata megera	Mégère (femelle), Satyre (mâle)		LC	AC
Leptidea sinapis	Piéride du Lotier (La)		LC	AC
Lysandra bellargus	Azuré bleu-céleste (L')		VU	PC
Lysandra coridon	Argus bleu-nacré (L')		LC	PC
Maniola jurtina	Myrtil (Le)		LC	CC
Melanargia galathea	Demi-Deuil (Le), Échiquier (L')		LC	C
Ochlodes sylvanus	Sylvaine (La)		LC	AC
Papilio machaon	Machaon (Le)		LC	C
Pararge aegeria	Tircis (Le)		LC	CC
Pieris brassicae	Piéride du Chou (La)		LC	C
Pieris napi	Piéride du Navet (La)		LC	C
Pieris rapae	Piéride de la Rave (La)		LC	C
Polyommatus icarus	Azuré de la Bugrane (L')		LC	C
Pyrgus malvae	Hespérie de la Mauve (L')			
Pyronia tithonus	Amaryllis (L')			
Vanessa atalanta	Vulcain (Le)			
Vanessa cardui	Vanesse des Chardons (La)			

[3] Arrêté du 22 juillet 1993 relatif à la liste des insectes protégés en région Île-de-France complétant la liste nationale.
[4] DEWULF, L. & HOUARD, X. (coord.), 2016. Liste Rouge Régionale des rhopalocères et zygènes d'Île-de-France, coord. Dewulf (Natureparif) & Houard (Opie) 2016.

PR Protégée régionale

VU Vulnérable
NT Quasi menacée
LC Préoccupation mineure

R Rare
AR Assez rare
AC Assez commune
PC Peu commune
C Commune
CC Très commune

Annexe 7. Liste des espèces d'Orthoptères observées sur le site Natura 2000 en 2016.

(Données extraites de la base de données Cettia le 11 janvier 2017 – Observateur : Maria Galet – Co-observateurs : Lucile Ferriot, Jean-Pierre Morizot)

Nom scientifique	noms vernaculaires
Calliptamus barbarus	Caloptène ochracé, Criquet de Barbarie
Calliptamus italicus	Caloptène italien
Chorthippus brunneus	Criquet duettiste, Sauteriot
Chorthippus vagans	Criquet des Pins
Ephippiger diurnus	Ephippigère des vignes
Euchorthippus declivus	Criquet des mouillères, Criquet des Bromes
Gomphocerippus rufus	Gomphocère roux
Gryllus campestris	Grillon champêtre
Nemobius sylvestris	Grillon des bois
Oedipoda caerulescens	OEdipode turquoise, Criquet à ailes bleues et noires
Stenobothrus lineatus	Criquet de la Palène, Sténobothre ligné, Criquet du Brachypode
Tettigonia viridissima	Grande Sauterelle verte

Annexe 8. Plaquette de communication sur le site Natura 2000 et la contractualisation (4 volets)

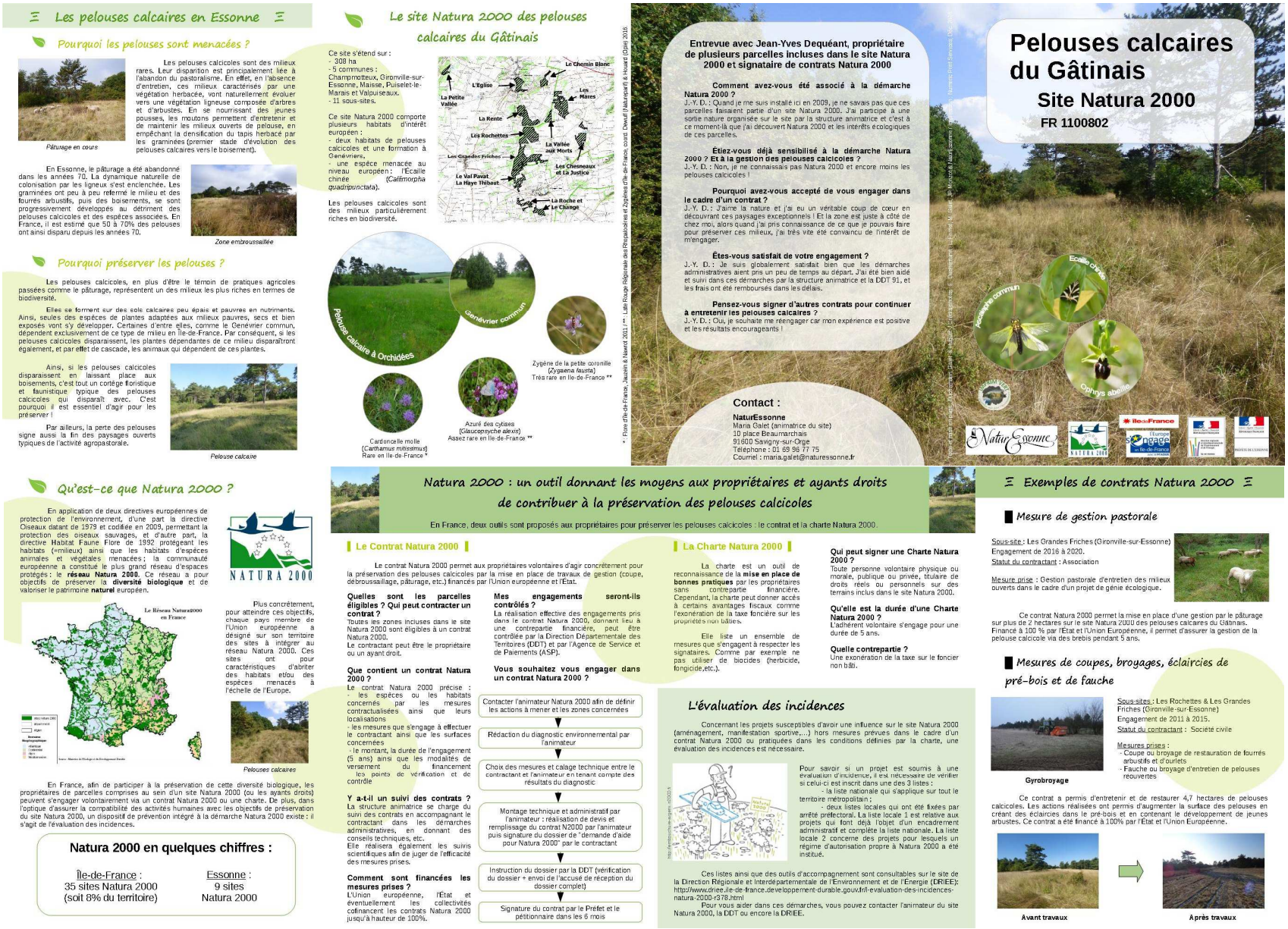

Les pelouses calcaires en Essonne

Pourquoi les pelouses sont menacées ?

Les pelouses calcicoles sont des milieux rares. Leur disparition est principalement liée à l'abandon du pastoralisme. En effet, en l'absence d'entretien, ces milieux caractérisés par une végétation herbacée, vont naturellement évoluer vers une végétation ligneuse composée d'arbres et d'arbustes. En se nourrissant des jeunes pousses, les moutons permettent d'entretenir et de maintenir les milieux ouverts de pelouse, en empêchant la densification du tapis herbacé par les graminées (premier stade d'évolution des pelouses calcaires vers le boisement).

Pâturage en cours

En Essonne, le pâturage a été abandonné dans les années 70. La dynamique naturelle de colonisation par les ligneux s'est enclenchée. Les graminées ont peu à peu refermé le milieu et des fourrés arbustifs, puis des boisements, se sont progressivement développés au détriment des pelouses calcicoles et des espèces associées. En France, il est estimé que 50 à 70% des pelouses ont ainsi disparu depuis les années 70.

Zone embroussaillée

Pourquoi préserver les pelouses ?

Les pelouses calcicoles, en plus d'être le témoin de pratiques agricoles passées comme le pâturage, représentent un des milieux les plus riches en termes de biodiversité.

Elles se forment sur des sols calcaires peu épais et pauvres en nutriments. Ainsi, seules des espèces de plantes adaptées aux milieux pauvres, secs et bien exposés vont s'y développer. Certaines d'entre elles, comme le Genévrier commun, dépendent exclusivement de ce type de milieu en Ile-de-France. Par conséquent, si les pelouses calcicoles disparaissent, les plantes dépendantes de ce milieu disparaîtront également, et par effet de cascade, les animaux qui dépendent de ces plantes.

Ainsi, si les pelouses calcicoles disparaissent en laissant place aux boisements, c'est tout un cortège floristique et faunistique typique des pelouses calcicoles qui disparaît avec. C'est pourquoi il est essentiel d'agir pour les préserver !

Par ailleurs, la perte des pelouses signe aussi la fin des paysages ouverts typiques de l'activité agropastorale.

Pelouse calcaire

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

En application de deux directives européennes de protection de l'environnement, d'une part la directive Oiseaux datant de 1979 et codifiée en 2009, permettant la protection des oiseaux sauvages, et d'autre part, la directive Habitat Faune Flore de 1992 protégeant les habitats («milieux») ainsi que les habitats d'espèces animales et végétales menacées ; la communauté européenne a constitué le plus grand réseau d'espaces protégés : le **réseau Natura 2000**. Ce réseau a pour objectifs de préserver la **diversité biologique** et de valoriser le patrimoine **naturel** européen.

Le Réseau Natura2000 en France

Plus concrètement, pour atteindre ces objectifs, chaque pays membre de l'Union européenne a désigné sur son territoire des sites à intégrer au réseau Natura 2000. Ces sites ont pour caractéristiques d'abriter des habitats et/ou des espèces menacés à l'échelle de l'Europe.

Pelouses calcaires

En France, afin de participer à la préservation de cette diversité biologique, les propriétaires de parcelles comprises au sein d'un site Natura 2000 (ou les ayants droits) peuvent s'engager volontairement via un contrat Natura 2000 ou une charte. De plus, dans l'optique d'assurer la compatibilité des activités humaines avec les objectifs de préservation du site Natura 2000, un dispositif de prévention intégré à la démarche Natura 2000 existe : il s'agit de l'évaluation des incidences.

Natura 2000 en quelques chiffres :

Île-de-France :	Essonne :
35 sites Natura 2000	9 sites
(soit 8% du territoire)	Natura 2000

Le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais

Ce site s'étend sur :
- 308 ha
- 5 communes :
Champmotteux, Gironville-sur-Essonne, Maisse, Puiselet-le-Marais et Valpuiseaux.
- 11 sous-sites.

Ce site Natura 2000 comporte plusieurs habitats d'intérêt européen :
- deux habitats de pelouses calcicoles et une formation à Genévriers,
- une espèce menacée au niveau européen : l'Ecaille chinée (*Callimorpha quadripunctata*).

Les pelouses calcicoles sont des milieux particulièrement riches en biodiversité.

Le Chemin Blanc, L'Eglise, La Petite Vallée, Les Mares, La Rente, Les Rochettes, La Vallée aux Morts, Les Grandes Friches, Les Chesneaux et La Justice, Le Val Pavet, La Haye Thibaut, La Roche et Le Change

Pelouse calcaire à Orchidées — Genévrier commun

Zygène de la petite coronille (*Zygaena fausta*) Très rare en Ile-de-France **

Cardoncelle molle (*Carthamus mitissimus*) Rare en Ile-de-France *

Azuré des cytises (*Glaucopsyche alexis*) Assez rare en Ile-de-France **

* Flore d'Ile-de-France, Jauzein & Nawrot 2011 / ** : Les Rouge Régionale des Rhopalocères et Zygènes d'Ile-de-France, coord. Daucet (Naturparif) & Nivard (Cbnbl) 2015

Entrevue avec Jean-Yves Dequéant, propriétaire de plusieurs parcelles incluses dans le site Natura 2000 et signataire de contrats Natura 2000

Comment avez-vous été associé à la démarche Natura 2000 ?
J.-Y. D. : Quand je me suis installé ici en 2009, je ne savais pas que ces parcelles faisaient partie d'un site Natura 2000. J'ai participé à une sortie nature organisée sur le site par la structure animatrice et c'est à ce moment-là que j'ai découvert Natura 2000 et les intérêts écologiques de ces parcelles.

Étiez-vous déjà sensibilisé à la démarche Natura 2000 ? Et à la gestion des pelouses calcicoles ?
J.-Y. D. : Non, je ne connaissais pas Natura 2000 et encore moins les pelouses calcicoles !

Pourquoi avez-vous accepté de vous engager dans le cadre d'un contrat ?
J.-Y. D. : J'aime la nature et j'ai eu un véritable coup de cœur en découvrant ces paysages exceptionnels ! Et la zone est juste à côté de chez moi, alors quand j'ai pris connaissance de ce que je pouvais faire pour préserver ces milieux, j'ai très vite été convaincu de l'intérêt de m'engager.

Êtes-vous satisfait de votre engagement ?
J.-Y. D. : Je suis globalement satisfait bien que les démarches administratives aient pris un peu de temps au départ. J'ai été bien aidé et suivi dans ces démarches par la structure animatrice et la DDT 91, et les frais ont été remboursés dans les délais.

Pensez-vous signer d'autres contrats pour continuer à entretenir les pelouses calcaires ?
J.-Y. D. : Oui, je souhaite me réengager car mon expérience est positive et les résultats encourageants !

Contact :
NaturEssonne
Maria Galet (animatrice du site)
10 place Beaumarchais
91600 Savigny-sur-Orge
Téléphone : 01 69 96 77 75
Courriel : maria.galet@naturessonne.fr

Pelouses calcaires du Gâtinais

Site Natura 2000

FR 1100802

Ecaille chinée — Pezotette commun — Ophrys abeille

Natura 2000 : un outil donnant les moyens aux propriétaires et ayants droits de contribuer à la préservation des pelouses calcicoles

En France, deux outils sont proposés aux propriétaires pour préserver les pelouses calcicoles : le contrat et la charte Natura 2000.

Le Contrat Natura 2000

Le contrat Natura 2000 permet aux propriétaires volontaires d'agir concrètement pour la préservation des pelouses calcicoles par la mise en place de travaux de gestion (coupe, débroussaillage, pâturage, etc.) financés par l'Union européenne et l'Etat.

Quelles sont les parcelles éligibles ? Qui peut contracter un contrat ?
Toutes les zones incluses dans le site Natura 2000 sont éligibles à un contrat Natura 2000.
Le contractant peut être le propriétaire ou un ayant droit.

Que contient un contrat Natura 2000 ?
Le contrat Natura 2000 précise :
- les espèces ou les habitats concernés par les mesures contractualisées ainsi que leurs localisations
- les mesures que s'engage à effectuer le contractant ainsi que les surfaces concernées
- le montant, la durée de l'engagement (5 ans) ainsi que les modalités de versement du financement
- les points de vérification et de contrôle

Y a-t-il un suivi des contrats ?
La structure animatrice se charge du suivi des contrats en accompagnant le contractant dans les démarches administratives, en donnant des conseils techniques, etc.
Elle réalisera également les suivis scientifiques afin de juger de l'efficacité des mesures prises.

Comment sont financées les mesures prises ?
L'Union européenne, l'Etat et éventuellement les collectivités cofinancent les contrats Natura 2000 jusqu'à hauteur de 100%.

Mes engagements seront-ils contrôlés ?
La réalisation effective des engagements pris dans le contrat Natura 2000, donnant lieu à une contrepartie financière, peut être contrôlée par la Direction Départementale des Territoires (DDT) et par l'Agence de Service et de Paiements (ASP).

Vous souhaitez vous engager dans un contrat Natura 2000 ?

Contacter l'animateur Natura 2000 afin de définir les actions à mener et les zones concernées
↓
Rédaction du diagnostic environnemental par l'animateur
↓
Choix des mesures et calage technique entre le contractant et l'animateur en tenant compte des résultats du diagnostic
↓
Montage technique et administratif par l'animateur : réalisation de devis et remplissage du contrat N2000 par l'animateur puis signature du dossier de "demande d'aide pour Natura 2000" par le contractant
↓
Instruction du dossier par la DDT (vérification du dossier + envoi de l'accusé de réception du dossier complet)
↓
Signature du contrat par le Préfet et le pétitionnaire dans les 6 mois

La Charte Natura 2000

La charte est un outil de reconnaissance de la **mise en place de bonnes pratiques** par les propriétaires sans contrepartie financière. Cependant, la charte peut donner accès à certains avantages fiscaux comme l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

Elle liste un ensemble de mesures que s'engagent à respecter les signataires. Comme par exemple ne pas utiliser de biocides (herbicide, fongicide,etc.).

Qui peut signer une Charte Natura 2000 ?
Toute personne volontaire physique ou morale, publique ou privée, titulaire de droits réels ou personnels sur des terrains inclus dans le site Natura 2000.

Qu'elle est la durée d'une Charte Natura 2000 ?
L'adhérent volontaire s'engage pour une durée de 5 ans.

Quelle contrepartie ?
Une exonération de la taxe sur le foncier non bâti.

L'évaluation des incidences

Concernant les projets susceptibles d'avoir une influence sur le site Natura 2000 (aménagement, manifestation sportive,...) hors mesures prévues dans le cadre d'un contrat Natura 2000 ou pratiquées dans les conditions définies par la charte, une évaluation des incidences est nécessaire.

Pour savoir si un projet est soumis à une évaluation d'incidence, il est nécessaire de vérifier si celui-ci est inscrit dans une des 3 listes :
- la liste nationale qui s'applique sur tout le territoire métropolitain ;
- deux listes locales qui ont été fixées par arrêté préfectoral. La liste locale 1 est relative aux projets qui font déjà l'objet d'un encadrement administratif et complète la liste nationale. La liste locale 2 concerne des projets pour lesquels un régime d'autorisation propre à Natura 2000 a été institué.

Ces listes ainsi que des outils d'accompagnement sont consultables sur le site de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE): http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/l-evaluation-des-incidences-natura-2000-r378.html
Pour vous aider dans ces démarches, vous pouvez contacter l'animateur du site Natura 2000, la DDT ou encore la DRIEE.

Exemples de contrats Natura 2000

Mesure de gestion pastorale

Sous-site : Les Grandes Friches (Gironville-sur-Essonne)
Engagement de 2016 à 2020.
Statut du contractant : Association

Mesure prise : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique.

Ce contrat Natura 2000 permet la mise en place d'une gestion par le pâturage sur plus de 2 hectares sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais. Financé à 100 % par l'Etat et l'Union Européenne, il permet d'assurer la gestion de la pelouse calcicole via des brebis pendant 5 ans.

Mesures de coupes, broyages, éclaircies de pré-bois et de fauche

Gyrobroyage

Sous-sites : Les Rochettes & Les Grandes Friches (Gironville-sur-Essonne)
Engagement de 2011 à 2015.
Statut du contractant : Société civile

Mesures prises :
- Coupe ou broyage de restauration de fourrés arbustifs et d'ourlets
- Fauche ou broyage d'entretien de pelouses reouvertes

Ce contrat a permis d'entretenir et de restaurer 4,7 hectares de pelouses calcicoles. Les actions réalisées ont permis d'augmenter la surface des pelouses en créant des éclaircies dans le pré-bois et en contenant le développement de jeunes arbustes. Ce contrat a été financé à 100% par l'Etat et l'Union Européenne.

Avant travaux — Après travaux